
FICHES THÉMATIQUES

1 La place de l'agriculture française dans le monde

Si près de la moitié de la population de la planète est urbaine en 2003, l'agriculture reste l'activité principale d'une large part de l'humanité. Elle fait vivre 2,6 milliards d'individus et 1,3 milliard de personnes travaillent dans ce secteur, soit 40 % de plus qu'en 1970. Les actifs agricoles constituent 43 % de la population active totale, avec de très grandes disparités géographiques. L'Afrique ne participe ainsi que pour 4 % au commerce mondial des produits agricoles, alors qu'elle abrite 15 % des actifs agricoles du monde. À l'opposé, l'Union européenne des quinze contribue pour plus de 40 % aux échanges mondiaux de produits agricoles (*figure 1*). Elle occupe moins de 1 % des actifs agricoles de la planète.

Le commerce des produits agricoles et alimentaires est souvent au cœur des questions de développement. Après s'être fortement développé au cours des années quatre-vingt, sa progression fut ensuite moins forte que celle des marchandises et des services. En 2003, les échanges agricoles totalisent 9 % du commerce mondial de marchandises, contre 12 % en 1995.

En 2003, l'Union européenne des quinze a exporté pour 284 milliards de dollars de produits agricoles, près de quatre fois plus que les États-Unis. Elle participe ainsi pour plus de 40 % aux exportations agricoles, comme en 1990, et sa part s'est accrue depuis 1980. Elle est aussi le premier importateur de produits agricoles, se fournissant surtout chez ses partenaires européens.

La production agricole française, avec une valeur au prix de base de 65,6 milliards d'euros en 2004, est la première d'Europe (*figure 2*). Elle contribue pour environ 20 % à la production de l'Union européenne à vingt-cinq, suivie par l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Hormis la Pologne, les nouveaux États membres représentent chacun moins de 1 % de la valeur de la production agricole de l'Union européenne. La contribution de chaque pays à la production agricole européenne varie peu depuis cinq ans. Les subventions sur les produits constituent désormais environ 10 % de la valeur de la production au prix de base de l'Union, situation qui se retrouve dans la plupart des membres de l'UE à quinze depuis **la réforme de la politique agricole commune de 1992**. Cette proportion est plus faible dans les pays fortement spécialisés en élevage hors sol. La part des subventions sur les produits dans la valeur de la production, plus faible dans les nouveaux États membres, devrait s'accroître progressivement.

L'arrivée des nouveaux États membres, où la part de l'emploi agricole dans l'emploi total dépasse souvent 10 %, a bouleversé la structure de l'emploi agricole en Europe (*figure 3*). La France représente désormais environ 10 % de l'emploi agricole de l'Union à vingt-cinq, contre 16 % de l'Union à quinze. Les dix nouveaux États membres représentent 40 % de l'emploi agricole et environ 9 % de la valeur de la production agricole. ■

Définitions

La **réforme de la politique agricole commune (PAC)** de 1992 s'est caractérisée par les mesures suivantes : réduction du soutien des prix des céréales et des oléo-protéagineux pour se rapprocher des prix du marché mondial, instauration d'aides compensatrices à l'hectare et jachères obligatoires. Pour la viande bovine, même réforme : réduction progressive du prix d'intervention et revalorisation des aides existantes.

Pour en savoir plus

- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *Agreste Graph Agri*, 2005.

La place de l'agriculture française dans le monde 1

1. Principaux exportateurs et importateurs mondiaux de produits agricoles

	Valeur (en milliards de dollars)		Part dans les exportations - importations mondiales (en %)	
	2003	1980	1990	2003
Exportateurs				
Union européenne (15)	284	32,8	42,4	42,2
dont exportations extra-UE (15)	73	10,3	10,9	10,9
États-Unis	76	17,0	14,3	11,3
Canada	34	5,0	5,4	5,0
Bésil	24	3,4	2,4	3,6
Chine	22	1,5	2,4	3,3
Importateurs				
Union européenne (15)	309	42,9	47,1	42,8
dont importations extra-UE (15)	98	21,2	17,5	13,6
États-Unis	77	8,7	9,0	10,7
Japon	58	9,6	11,4	8,1
Chine	30	2,1	1,8	4,2
Canada	18	1,8	2,0	2,5

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC).

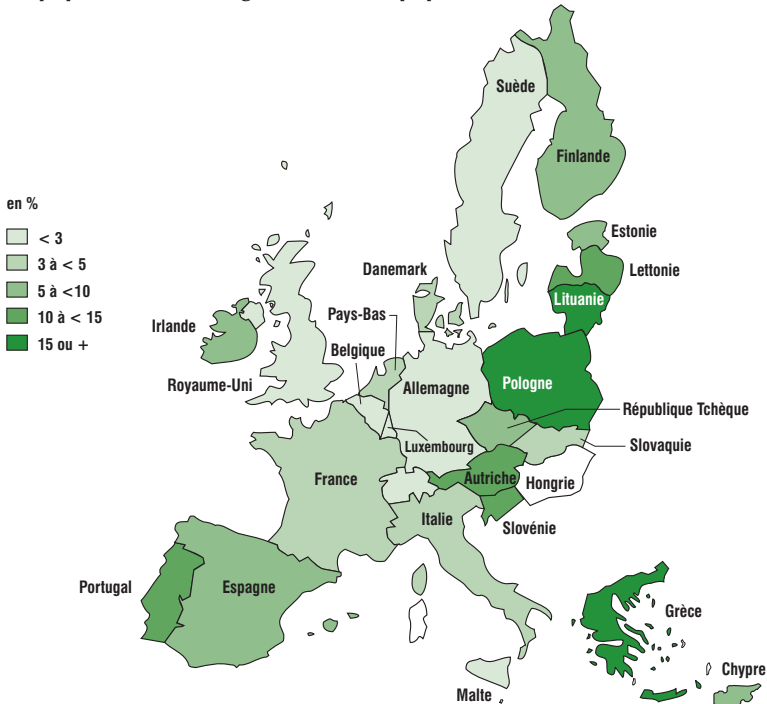
2. Production de la branche agricole

	1998		2004*		Variation 1998-2004 en %
	en millions d'euros		en %		
UE à 25	300 242	326 164	100,0		+ 8,6
dont UE à 15	274 543	297 129	91,1		+ 8,2
France	63 478	65 589	20,1		+ 3,3
Italie	41 702	45 715	14,0		+ 9,6
Espagne	34 047	43 346	13,3		+ 27,3
Allemagne	41 272	43 207	13,2		+ 4,7
Royaume-Uni	24 302	25 204	7,7		+ 3,7
Pays-Bas	19 016	19 549	6,0		+ 2,8
Pologne	12 484	13 136	4,0		+ 5,2
Grèce	10 935	12 106	3,7		+ 10,7
Danemark	7 869	8 469	2,6		+ 7,6
Belgique	6 932	6 631	2,0		- 4,3
Portugal	5 207	6 318	1,9		+ 21,3
Hongrie	4 793	6 109	1,9		+ 27,5
Irlande	5 836	6 071	1,9		+ 4,0
Autriche	5 486	5 760	1,8		+ 5,0
Suède	4 619	4 824	1,5		+ 4,4
Finlande	3 592	4 064	1,2		+ 13,1
République tchèque	2 956	3 661	1,1		+ 23,9
Slovaquie	654	1 901	0,6		+ 15,0

* Estimations

Source : Eurostat, Comptes de l'agriculture.

3. Part de la population active agricole dans la population active totale



Champ : Union européenne élargie à 25 membres.

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail 2003.

2 L'utilisation du territoire

Le territoire agricole occupe 32 millions d'hectares sur les 55 millions du territoire métropolitain français (*figure 1*). Les bois et les forêts recouvrent près de 16 millions d'hectares et le reste, soit 7 millions d'hectares, représente le territoire non agricole. Il correspond aux sols bâtis et aux espaces naturels tels que fleuves, lacs, glaciers, etc. Avec plus de la moitié de son territoire utilisé à des fins agricoles, la France se place ainsi en 2002 au neuvième rang des vingt-cinq pays de l'Union européenne (*figure 2*). En revanche, en Suède et en Finlande où les forêts occupent plus de la moitié de la surface, la place réservée aux cultures se réduit à moins d'un dixième. À l'opposé, en Grèce et dans le Royaume-Uni, les deux tiers du sol sont consacrés à l'agriculture. Moins de la moitié des surfaces européennes sont consacrées à l'agriculture. La superficie agricole utilisée française diminue régulièrement depuis un demi-siècle. Cette libération de terres bénéficie aux superficies boisées et au territoire non agricole. Depuis 1970, la progression des superficies boisées s'est ralentie, tandis que le territoire non agricole accentue son extension, sous la poussée de l'urbanisation. Les sols bâtis sont majoritairement occupés par l'habitat individuel, devant les constructions à usage agricole ou industriel et l'habitat collectif. L'habitat individuel concentre par ailleurs 60 % de la superficie totale en espaces verts. La superficie agricole utilisée n'est pas répartie de façon homogène sur tout le territoire (*figure 3*). Son importance relative

dans la surface totale de chaque département permet d'opposer schématiquement, autour d'une ligne Bordeaux-Nancy, la moitié nord de la France, plus agricole, à sa moitié sud qui regroupe les zones de montagne et la plupart des zones agricoles défavorisées.

Les surfaces en grandes cultures (céréales, oléagineux et protéagineux) couvrent plus de 60 % des **terres arables** en 2004. Leur superficie globale a augmenté de manière continue jusqu'à la mise en place de la politique agricole commune (PAC) en 1992. Les grandes cultures ont alors reculé au profit des **jachères**, dues au gel obligatoire des terres. Dans le même temps, les surfaces en cultures fourragères se sont stabilisées, après avoir diminué en continu depuis le milieu des années soixante. Elles recouvrent actuellement un quart des terres arables, contre un tiers en 1950 (*figure 4*). Toutefois, au sein de ces cultures fourragères, les surfaces en maïs ont augmenté. Cet essor résulte de mouvements d'intensification de l'élevage dans des régions comme la Bretagne, qui ont reconverti des surfaces consacrées auparavant aux grandes cultures, et même aux prairies, en cultures fourragères intensives.

Les surfaces en cultures permanentes (vignes, vergers) ont fortement diminué au cours des années quatre-vingt. Les surfaces de vignes produisant des vins de consommation courante se sont réduites par suite de mesures d'arrachage en vue de limiter les excédents. Ces arrachages ont modifié la répartition des surfaces en vignes à l'avantage de la viticulture d'appellation. ■

Définitions

Les **terres arables** sont des superficies consacrées aux cultures entrant dans l'assolement, c'est-à-dire normalement soumises à la rotation annuelle des cultures : céréales, plantes sarclées, etc., y compris les jachères.

La **jachère** dite « traditionnelle » désigne une terre labourable que l'on laisse temporairement reposer en ne lui faisant pas porter de récolte. Avec la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992, apparaît la notion de « jachère aidée », dite aussi « gel ». Les agriculteurs ayant une production annuelle théorique de plus de 92 tonnes de céréales, oléagineux et protéagineux, doivent mettre en jachère une partie de leurs terres. Les surfaces ainsi gelées donnent droit à une aide à l'hectare.

Pour en savoir plus

- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *Agreste Graph Agri*, 2005.
- « Statistique agricole annuelle 2004 », *Agreste Chiffres et données Agriculture*, 2005.

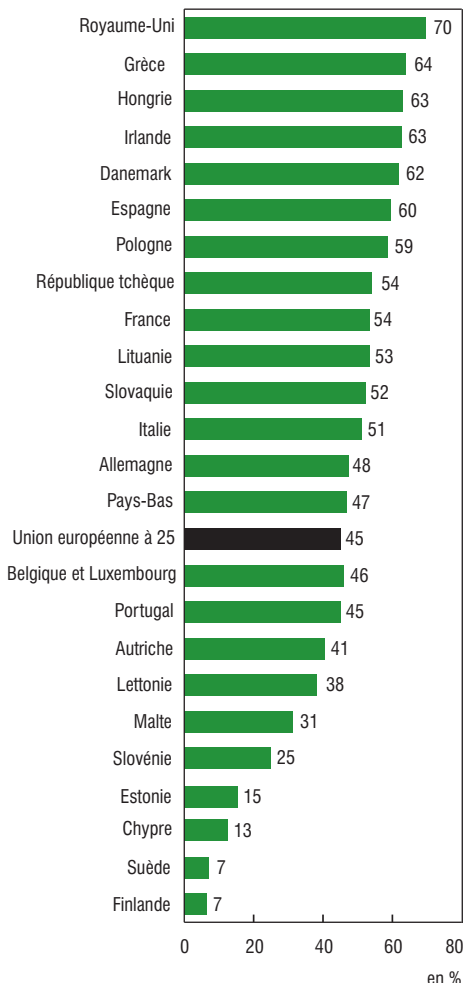
1. Utilisation de la superficie agricole

	en milliers d'hectares				
	1950	1980	1990*	2000*	2004*
Superficie agricole utilisée	34 407	31 744	30 596	29 699	29 624
<i>dont : terres arables</i>	19 137	17 472	17 774	18 308	18 315
<i>superficies toujours en herbe</i>	13 221	12 850	9 433	8 408	10 039
<i>vignes, vergers, autres</i>	2 050	1 422	1 209	1 141	1 123
Territoire agricole non cultivé	4 780	2 757	2 807	2 807	2 572
Peupleraies, bois, forêts et étangs	11 301	14 614	15 163	15 531	15 653
Territoire non agricole	4 431	5 804	6 343	6 872	7 060
Territoire métropolitain	54 919	54 919	54 909	54 909	54 909

* À partir de 1990, la superficie de Paris est exclue.

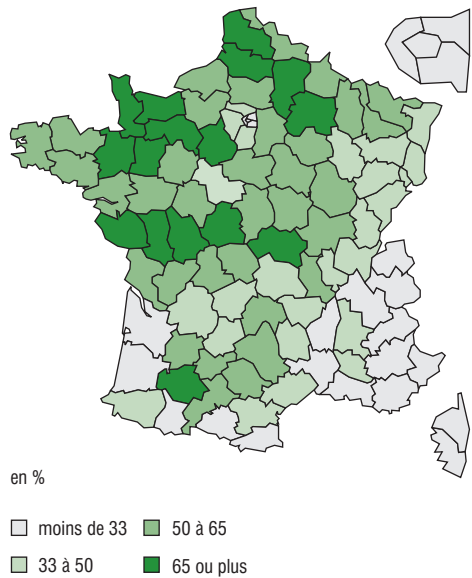
Source : Agreste, statistique agricole annuelle.

2. Surface agricole dans la surface totale par pays en 2002



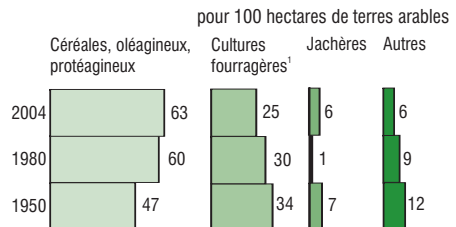
Source : FAO.

3. Surface agricole utilisée dans la surface totale de chaque département en 2004



Source : Agreste, statistique agricole annuelle.

4. Part de chaque catégorie de cultures des terres arables



1. Hors superficies toujours en herbe.

Source : Agreste, statistique agricole annuelle.

3 La population agricole

En 2005, plus d'un million d'**actifs permanents** travaillent sur les exploitations agricoles (figure 1). Leur mouvement suit celui des exploitations : leur nombre a été divisé par plus de trois depuis 1970. La composition de cette population a évolué au cours du temps. La part des exploitants et des salariés permanents a augmenté (figure 2). En revanche la part des conjoints actifs sur les exploitations, mais non coexploitants (essentiellement des femmes), s'est beaucoup réduite. La diminution du nombre d'aides familiaux, surtout enfants et parents retraités d'exploitants, est plus importante encore.

L'essentiel du travail agricole est fourni par les actifs des **exploitations professionnelles**. Les exploitations professionnelles occupent 822 000 actifs permanents, dont la quasi-totalité des salariés permanents non familiaux. L'effectif de ces salariés s'est stabilisé dans les années récentes, après des décennies de baisse très rapide due en grande partie à l'essor de la mécanisation. Avec 143 000 personnes en 2005, ils constituent le deuxième groupe d'actifs, après les exploitants. Leur poids atteint 16 % des heures travaillées des exploitations professionnelles (figure 3). Plus de 40 % des salariés permanents travaillent

dans la viticulture et l'arboriculture. **Les salariés saisonniers** y participent en moyenne pour 11 % (figure 2).

Les actifs familiaux assurent toujours la majeure partie du travail sur les exploitations. Les chefs d'exploitation et les coexploitants contribuent pour plus de la moitié à l'activité agricole, leurs conjoints pour environ 10 %. La participation des aides familiaux est encore plus réduite.

Globalement, l'activité sur les exploitations professionnelles équivaut en 2005 à 751 000 personnes occupées à plein temps pendant une année, soit en moyenne 2,2 actifs par exploitation (figures 4 et 5). Le travail agricole rapporté à la surface cultivée est de 3 unités de travail annuel (**UTA**) pour 100 hectares. La productivité continue de s'accroître rapidement : il fallait 3,3 UTA pour cultiver 100 hectares en 2000, contre 4,7 UTA en 1988. Les autres unités, dites « non professionnelles », constituent près de 40 % de l'ensemble des exploitations mais ne rassemblent qu'un quart des actifs permanents. Leurs exploitants sont dans leur quasi-totalité des actifs familiaux, retraités ou partageant leur activité entre une activité extérieure et un temps partiel sur l'exploitation. ■

Définitions

L'**exploitation professionnelle** a une dimension économique au moins égale à 12 hectares d'équivalent de blé et elle utilise au minimum l'équivalent d'une personne employée à 3/4 de temps. Les autres exploitations, plus petites, sont dites par opposition « non professionnelles ».

Les **actifs permanents** regroupent les actifs familiaux et les salariés permanents non familiaux. Les actifs familiaux, en majorité non salariés, sont les chefs d'exploitation, les coexploitants des exploitations en société, leurs conjoints non coexploitants, ainsi que les autres membres de leur famille ayant une activité sur l'exploitation, quelle que soit sa durée (aides familiaux). Les salariés permanents non familiaux effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Les **salariés saisonniers** sont généralement employés à des travaux de durée limitée, et ne travaillent pas régulièrement toute l'année sur la même exploitation.

Les contributions de tous les actifs, exprimées en fractions de temps complet, sont totalisées, pour établir leur temps de travail annuel sur l'exploitation. Il s'y ajoute celui du personnel des entreprises de travaux agricoles (ETA) et des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma). Ce travail total fourni aux exploitations est exprimé en unités de travail annuel. Une **UTA** équivaut donc à la quantité de travail fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année.

Pour en savoir plus

- « Principaux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003 », *Agreste Cahiers* n° 2, avril 2005.
- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *Agreste Graph Agri*, 2005.
- « Enquête structure 2005 », *Agreste Cahiers*.

1. Nombre d'actifs dans les exploitations agricoles

en milliers de personnes

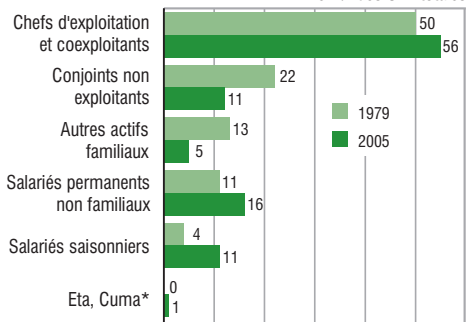
	1955	1970	1979	1988	2000*	2005	
						ensemble des exploitations	exploitations professionnelles
Actifs familiaux	5 530	3 512	2 455	1 870	1 157	953	679
<i>dont femmes</i>	///	1 507	2 057	1 527	401	324	234
Chefs d'exploitation et coexploitants	2 307	1 591	1 270	1 089	764	657	455
Conjoints non coexploitants	///	1 052	732	521	250	193	141
Autres actifs familiaux	///	869	453	260	143	102	83
Salariés permanents non familiaux	628	335	233	161	156	147	143
<i>dont femmes</i>	101	34	31	26	33	34	33
Total actifs permanents	6 158	3 847	2 688	2 031	1 313	1 100	822

* Echantillon 2005 du recensement agricole 2000.

Source : Agreste, recensements agricoles et enquête Structure 2005.

2. Statut du travail sur l'exploitation

en % des UTA totales



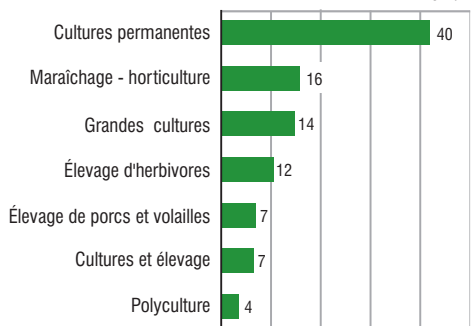
* Entreprises de travaux agricoles (Eta), Coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma).

Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste, recensement agricole 1979 et enquête Structure 2005.

3. Salariés permanents par orientation

en %



Champ : salariés permanents non familiaux des exploitations professionnelles.

Source : Agreste, enquête Structure 2005.

4. Part des emplois à plein temps

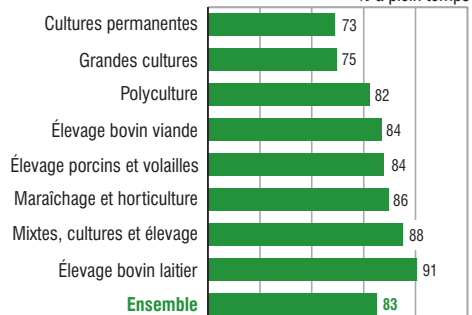
	Total actifs sur l'exploitation		dont à plein temps	
	en milliers	en %	en milliers	en %
Actifs familiaux	679,4	430,2	63	
Chefs d'exploitation et coexploitants	455,4	375,6	82	
Conjoints non coexploitants	140,7	40,7	29	
Autres actifs familiaux	83,4	13,8	17	
Salariés permanents non familiaux	143,1	96,3	67	
Total actifs permanents	822,5	526,5	64	

Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste, enquête Structure 2005.

5. Le travail à plein temps par orientation

% à plein temps



Champ : exploitations professionnelles.

Lecture : 73 % des chefs d'exploitation et coexploitants de grandes cultures travaillent à plein temps.

Source : Agreste, enquête Structure 2005.

4 Les exploitations agricoles

Le nombre d'**exploitations agricoles** a été divisé par quatre en cinquante ans. On n'en compte plus que 545 000 en 2005 (*figure 1*). La structure de ces exploitations s'est profondément modifiée au cours du temps. L'agriculture s'est modernisée et est devenue plus performante. En 1955, un tiers des exploitations avaient encore moins de cinq hectares. Quinze ans plus tard, les unités de plus de 50 hectares avaient progressé de 30 %. Le processus d'agrandissement s'est accéléré dans les années quatre-vingt, et 16 % des exploitations ont plus de 100 hectares en 2005.

Les exploitations se concentrent : les **exploitations professionnelles**, avec 347 000 unités en 2005, regroupent 64 % de l'ensemble des exploitations agricoles et totalisent 92 % de la **superficie agricole utilisée** totale (*figure 2*). Tandis que les petites exploitations disparaissent, les plus grandes deviennent de plus en plus nombreuses. Cette concentration s'explique par des facteurs démographiques et sociologiques. D'une part, les départs d'exploitants âgés ont non seulement servi à installer des jeunes, mais surtout à agrandir les exploitations en place. D'autre part, les exploitations sous forme sociétaire ont connu un essor spectaculaire. Entre 1988 et 2005, elles se sont développées au rythme moyen de 4,5 % l'an, alors que l'ensemble des

exploitations professionnelles diminuait de 3,3 % par an. Les groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec), dont l'effectif progresse faiblement, constituent désormais un tiers des sociétés (*figure 3*). Les associations « père-fils », qui assurent aux jeunes une installation progressive, disparaissent en général avec le départ à la retraite du père. Les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) ont connu un essor considérable, depuis leur création en 1985. Plus souples que les Gaec, elles sont particulièrement adaptées à l'agriculture d'aujourd'hui. Quel que soit le type de la société, elle conserve un caractère familial très prononcé, malgré une taille supérieure à celle de l'exploitation individuelle.

Les exploitations qui conjuguent plusieurs types de production ont tendance à disparaître plus rapidement que les exploitations spécialisées dans une seule activité. Dans le secteur viticole en particulier, le nombre d'exploitations produisant des vins d'appellation diminue très peu en comparaison des autres types d'exploitations viticoles (*figure 4*). Dans le secteur bovin, la spécialisation est associée à une reconversion depuis la mise en œuvre des quotas laitiers en 1984. De nombreuses exploitations laitières se sont ainsi réorientées vers la production de viande. ■

Définitions

L'**exploitation agricole** est, au sens de la statistique agricole, une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole utilisée, ou encore au moins vingt ares de cultures spécialisées, ou bien posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (une vache, 15 ares de fraises, etc.).

L'**exploitation professionnelle** satisfait à deux conditions supplémentaires. Sa dimension économique est au moins égale à 12 hectares d'équivalent de blé et elle utilise au minimum l'équivalent d'une personne employée à trois quarts de temps.

La **superficie agricole utilisée** (SAU) comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes. La superficie agricole utile inclut en plus les sols des bâtiments et cours, ainsi que les landes et friches non productives.

Pour en savoir plus

- « Principaux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003 », *Agreste Cahiers* n° 2, avril 2005.
- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *Agreste Graph Agri*, 2005.
- Rattin S., « L'agriculture n'est plus un état mais une profession », *Insee Première* n° 420, janvier 1996.
- « Enquête structure 2005 », *Agreste Cahiers* n° 4, décembre 2006.

1. Nombre d'exploitations par taille

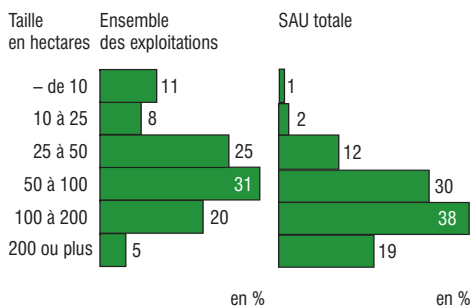
Taille SAU ¹ en hectares	1955	1970	1979	1988	2000 ²	2005	
						ensemble des exploitations	exploitations professionnelles
Moins de 5	807	492	357	278	191	192	23
5 à 20	1 015	605	410	278	133	105	44
20 à 50	392	370	347	288	139	109	88
50 à 100	92	93	114	128	122	113	106
100 ou plus	1	28	35	45	79	87	85
Ensemble	2 307	1 588	1 263	1 017	664	545	347
SAU moyenne par exploitation en hectares	14	19	23	28	42	50	73

1. Superficie agricole utile en 1955. Superficie agricole utilisée de 1970 à 2005.

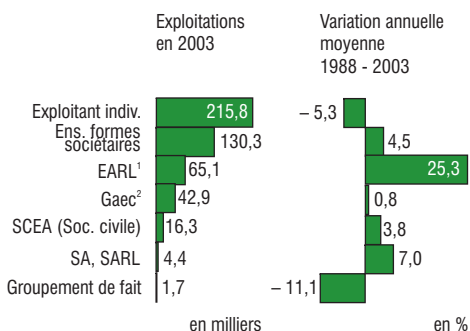
2. Échantillon 2003 du recensement agricole 2000.

Source : Agreste, recensements agricoles et enquête de Structure 2005.

2. Surfaces cultivées des exploitations professionnelles selon la taille



3. Statut des exploitations professionnelles



1. EARL : exploitation agricole à responsabilité limitée.

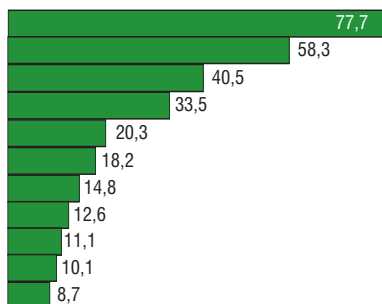
2. Gaec : groupement agricole d'exploitation en commun.

Source : Agreste, recensement agricole 1988 et enquête Structure 2005.

Source : Agreste, enquête de structure 2005.

4. Exploitations professionnelles selon l'orientation technico-économique

Exploitations en 2005

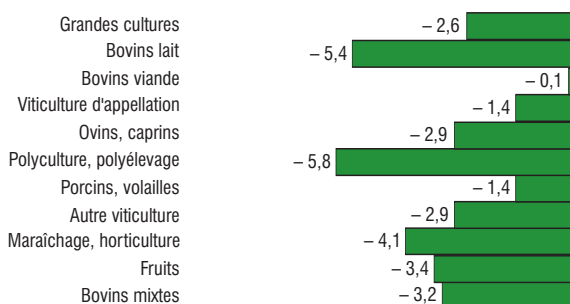


en milliers

Champ : exploitations professionnelles.

Source : Agreste, recensement agricole 1988 et enquête de structure 2005.

Variation annuelle moyenne 1988-2005



en %

5 Les moyens de production

L'irrigation contribue largement à diversifier les cultures, à améliorer et régulariser les rendements. Elle s'est développée de façon régulière depuis plus de trente ans, mais semble avoir atteint un plafond. Depuis 1979, les superficies irrigables ont en effet doublé. En 2003, 2,7 millions d'hectares sont équipés pour l'irrigation, soit 10 % de la superficie agricole utilisée totale (figure 1). Ces superficies équipées ont doublé depuis 1979. Le mode d'alimentation en eau le plus courant reste le captage individuel. Les surfaces irriguées, liées à la conjoncture climatique, sont très inégalement réparties sur le territoire. Elles sont importantes dans les régions de culture du maïs, qui vient toujours en tête des cultures irriguées.

La quasi-totalité des exploitations étant maintenant mécanisée, les progrès se mesurent à l'augmentation de la puissance des machines, à la fréquence de leur renouvellement et à la complexité des tâches réalisées. Si le nombre de tracteurs diminue peu depuis vingt ans, la puissance des machines a beaucoup augmenté (figures 2 et 3). Ainsi, entre 1988 et 2005, le nombre de tracteurs de plus de 135 chevaux a été multiplié par 6. À l'opposé, le nombre de machines de moins de 80 chevaux a diminué de 45 % pendant la même période.

Le nombre de ramasseuses-presses à grosses balles a presque doublé entre 1988 et 2005. Mais ces machines sont coûteuses et les exploitants font de plus en plus souvent appel aux coopératives d'utilisation de matériel

agricole (Cuma) ou aux entreprises de travaux agricoles (Eta). Un agriculteur sur deux adhère à une Cuma.

La France occupe une place prépondérante en Europe en matière de machinisme. Avec moins de 10 % des exploitations européennes, elle arrive au cinquième rang des pays de l'Union pour la mécanisation. Elle occupe même le troisième rang quant au nombre de tracteurs utilisés, avec 14 % du parc de l'Union en 2002 (figure 4). En Europe, cinq pays seulement, l'Italie, la Pologne, la France, l'Allemagne et l'Espagne utilisent 70 % du parc des tracteurs. D'une façon plus globale, l'Union européenne a l'usage d'un quart des tracteurs mondiaux, alors que l'Afrique n'en utilise que 2 % (figure 5).

En trente-cinq ans, le **prix de la terre agricole**, en valeur courante, a été multiplié par 3,5 pour atteindre 3 833 euros par hectare en 2005. En revanche, ce prix a presque été divisé par deux en valeur constante (figure 6). Après une progression rapide sur la décennie soixante-dix, il s'est stabilisé quelques années, pour baisser à partir de 1982. En 1998, pour la première fois depuis vingt ans, le prix moyen des terres agricoles a augmenté en euros constants, et le mouvement se poursuit. Avec la mise en place de la politique agricole commune, le prix du foncier agricole dépend, non seulement de la valeur agronomique des sols, mais de plus en plus des mécanismes de gestion de la politique agricole et de l'existence ou non de droits à produire (primes, quotas, etc.). ■

Définitions

Le **prix de la terre agricole** est ici celui des terres labourables et des prairies naturelles, libres à la vente, pour des parcelles d'un hectare au moins.

Pour en savoir plus

- « Principaux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003 », *Agreste Cahiers* n° 2, avril 2005.
- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », *Agreste Graph Agri*, 2005.
- Nunes-Vais P., « La valeur vénale des terres agricoles en 2005. Hausse pour les terres et les prés, repli pour certaines vignes », *Agreste Primeur* n° 184, septembre 2006.
- « Enquête structure 2005 », *Agreste Cahiers* n° 4, décembre 2006

1. L'irrigation

	1979	1988	2003
Total exploitations (en milliers)	1 263	1 017	590
dont : équipées pour l'irrigation	149	136	101
ayant irrigué des cultures ¹	131	121	93
drainées ²	93	161	...
Superficie agricole utilisée totale (en milliers d'hectares)	29 497	28 596	27 668
dont : équipée pour l'irrigation	1 325	1 796	2 696
irriguée ¹	801	1 147	1 915
dont : maïs	341	574	746
cultures permanentes	137	133	152
légumes frais	81	...	147
plantes fourragères	81	94	137
soja	...	37	45
tournesol	...	48	14
Superficie drainée	943	2 084	...

1. Irriguée au moins une fois au cours de la précédente campagne agricole.

2. Drainée par un réseau de drains enterrés.

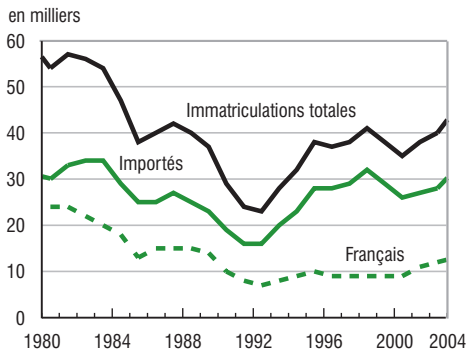
Source : Agreste, recensements agricoles et enquête de Structure 2003.

2. Le matériel sur les exploitations

	en milliers		
	1988	2000	2005
Tracteurs	1 476,3	1 264,0	1 176,4
de moins de 55 ch din	712,7	385,1	276,6
de 55 à 79 ch din	520,8	451,4	403,1
de 80 à 134 ch din	231,5	379,2	425,1
de 135 ch din et plus	11,4	48,3	71,6
Moissonneuses-batteuses	128,4	91,1	80,0
Presses à grosses balles	71,0	127,3	128,4

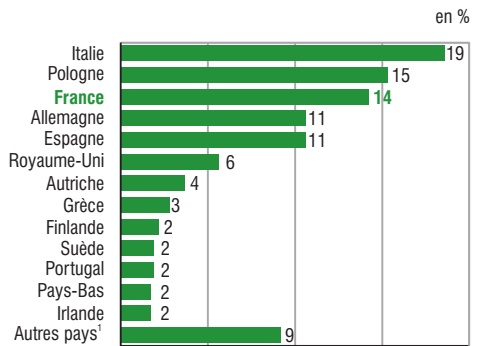
Source : Agreste, recensements agricoles 1988, 2000 et enquête Structure 2005.

3. Les immatriculations de tracteurs neufs



Source : ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer.

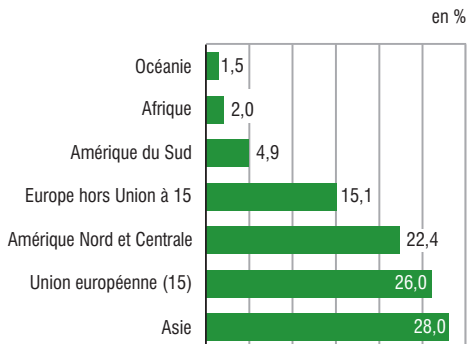
4. Parc de tracteurs de l'Europe à 25



1. Chacun de ces autres pays utilise moins de 2% des tracteurs européens.

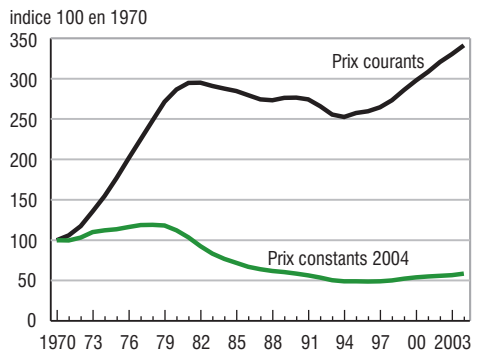
Source : FAO 2002.

5. Répartition du parc mondial de tracteurs en 2002



Source : FAO.

6. Évolution du prix des terres



Source : Agreste, enquêtes annuelles sur la valeur vénale des terres agricoles.

6 Les revenus agricoles

L'évolution du revenu agricole est retracée par le résultat agricole (**valeur ajoutée** nette au coût des facteurs) par actif en termes réels. Après une période de forte hausse de 1993 à 1998, le résultat agricole par actif s'est retourné à la baisse (*figure 1*). En 2005, un repli des volumes récoltés, parfois associé à une baisse des prix, notamment en viticulture, a provoqué une forte diminution du revenu (- 10,1 %). En outre, les années 2004 et 2005 ont été marquées par une forte hausse des coûts de production liée aux prix du pétrole.

Les disparités de résultats sont importantes selon les zones géographiques et les spécialisations des départements. Bien que les départements d'élevage présentent les plus fortes hausses de résultat entre les deux dernières périodes triennales centrées sur 2003 et 2000, ils demeurent à un niveau très inférieur à la moyenne nationale (*figure 2*). À l'opposé, les niveaux de revenu les plus élevés restent le fait des départements spécialisés en grandes cultures et en viticulture d'appellation.

En 2004, l'agriculture, la sylviculture et la pêche représentent 2,2 % **du produit intérieur brut (PIB)** français et les industries agro-alimentaires (IAA) 1,7 % (*figure 3*). Depuis 1980, la part de la branche agriculture dans le PIB diminue beaucoup plus vite que celle des IAA, notamment parce que les prix relatifs des produits agricoles baissent depuis vingt-cinq ans. En 1980, la part de l'agriculture

dans le PIB était de 4,2 % contre 2,6 % pour les IAA.

L'agriculture, la sylviculture, la pêche et les IAA emploient ensemble plus de 1,6 million de personnes en 2004, soit 5,9 % de l'emploi total national exprimé en équivalent temps plein (*figure 4*). La part de l'agriculture dans l'emploi total s'est réduite fortement entre 1980 et 2004, elle est passée de 8,5 % à 3,5 %, alors que celle des IAA est restée stable. L'agriculture emploie ainsi moins d'un million de personnes en 2004.

La production agricole a progressé sensiblement au cours des années soixante-dix (+ 2,5 % en volume par an), plus modérément ensuite (*figure 5*). Depuis 2000, les volumes des productions animales tendent à baisser ; ceux des productions végétales, très fluctuants, ont notamment chuté en 2003 en conséquence de la sécheresse. Les **consommations intermédiaires** en volume ont augmenté de façon sensible avant 1980, puis leur taux de croissance s'est ralenti de 1980 à 2000, pour devenir quasiment nul après 2000.

Les prix réels des consommations intermédiaires, comme ceux de la production agricole, ont diminué sur le long terme (*figure 6*). Après 2000, ils se sont stabilisés, la hausse des prix des produits pétroliers, et par contre-coup celle des engrais, venant compenser les baisses de prix de l'alimentation animale. ■

Définitions

Consommations intermédiaires (CI) : valeur des biens (autres que de capital fixe) et des services consommés, au cours de la période, dans le processus courant de production.

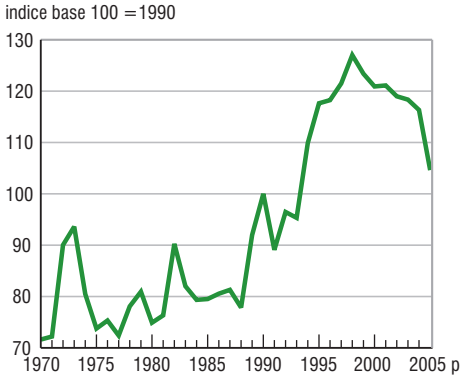
PIB : produit intérieur brut : notion de comptabilité nationale qui permet de mesurer, de manière synthétique, l'activité productrice réalisée dans l'économie nationale. Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées des branches, majorée des impôts et de la TVA grevant les produits, et nette des subventions sur les produits.

Valeur ajoutée : en comptabilité nationale, elle désigne la valeur créée par chaque unité de production. Au prix de base, elle est mesurée par la différence entre la valeur de la production de biens et services y compris subventions sur les produits, nette des impôts sur les produits, et celle des consommations intermédiaires. Au coût des facteurs, elle est égale à la valeur ajoutée au prix de base, déduction faite des autres impôts à la production et augmentée des subventions d'exploitation. C'est donc la somme des revenus du travail et du capital dégagés par l'activité agricole.

Pour en savoir plus

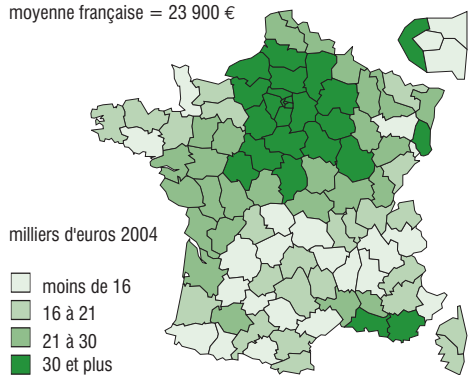
- « Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2005 », Rapport, *Agreste Cahiers* n° 2, février 2006.
- « Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2005 », *Agreste Primeur* n° 172, décembre 2005.
- « Les comptes de l'agriculture (avec cédérom 1990-2004) », *Agreste, Chiffres et données* n° 174, décembre 2005.

1. Résultat agricole moyen par actif en valeur réelle*



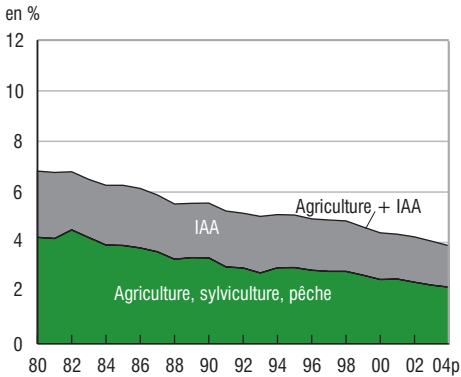
*Prix déflaté par le prix du PIB
Source : Insee - Comptes de la nation (séries révisées en base 2000).

2. Résultat agricole moyen par actif « 2003 »



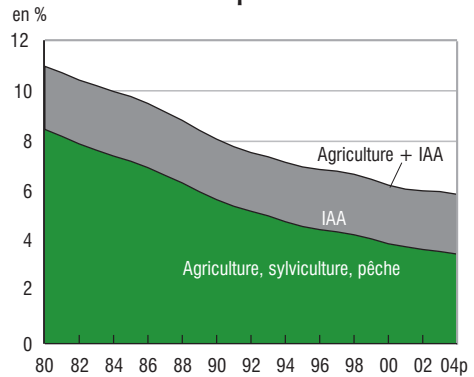
Note : « 2003 » : moyenne des années 2002 à 2004.
Source : Agreste - Comptes départementaux de l'agriculture (séries révisées en base 2000).

3. Part de la valeur ajoutée brute dans le PIB total



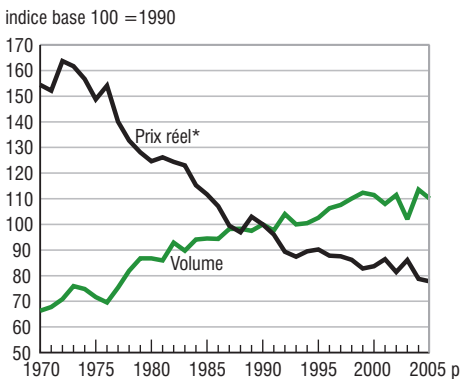
Source : Insee - Comptes de la nation (séries révisées en base 2000).

4. Part de l'emploi agricole dans l'emploi total



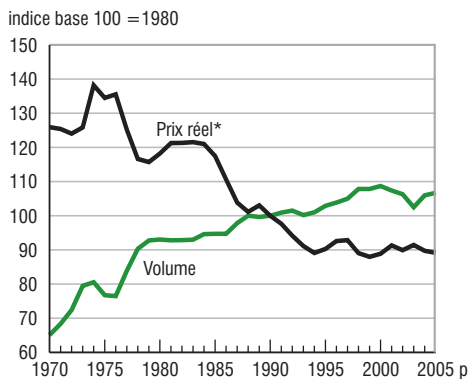
Source : Insee - Comptes de la nation (séries révisées en base 2000).

5. Production agricole



*Prix déflaté par le prix du PIB
Source : Insee - Comptes de l'agriculture et de la Nation.

6. Consommations intermédiaires



*Prix déflaté par le prix du PIB
Source : Insee - Comptes de l'agriculture et de la Nation.

7 Les céréales

En 2005, les céréales couvrent près de la moitié des terres labourables en France (9,2 millions d'hectares). Elles sont présentes dans 50 % des exploitations mais la concentration est importante : 17 % des exploitants cultivent 56 % de la sole céréalière. À l'inverse, 22 % des surfaces sont réparties dans 65 % des exploitations. Les trois principales céréales sont le blé tendre, le maïs grain et l'orge avec respectivement 53 %, 19 % et 17 % de la sole céréalière (*figure 1*). Elles sont cultivées dans les plaines du grand Bassin parisien et de l'ouest (blé tendre et orge), dans le Sud-Ouest et en Alsace (maïs).

La production française totale de céréales s'élève en 2005 à 64 millions de tonnes, dont 35 millions pour le blé tendre, 14 millions pour le maïs grain et 10 millions pour l'orge.

Depuis 1980, la production française de céréales a progressé d'un tiers (*figure 2*), grâce à la hausse des rendements, et malgré un recul de 7 % des surfaces. C'est le maïs qui enregistre la hausse de rendement la plus marquée : + 30 quintaux/hectare, soit près de 60 % entre 1980 et 2005, grâce notamment à l'extension de l'irrigation et aux améliorations variétales. La surface globale céréalière a augmenté de manière continue jusqu'à la réforme de la Pac en 1992. Après le recul de 1993, suivi d'expansions en 1998 hormis pour l'orge, le niveau s'est stabilisé.

Les exportations (près de la moitié de la production) constituent un poste important des utilisations de céréales (*figure 3*). La

progression régulière des exportations, pour l'essentiel destinées au marché européen, a été toutefois relayée depuis la réforme de la Pac par une évolution continue de la consommation intérieure, principalement pour satisfaire la demande en alimentation animale. Cette évolution a notamment soutenu le développement de la production de maïs. Près d'un cinquième de la production totale d'orge (10 millions de tonnes en 2005) est autoconsommé à la ferme par les animaux. Les utilisations en alimentation humaine et industrielle concernent surtout le blé tendre (un cinquième des volumes produits).

Sur le marché mondial du blé, la France se trouve concurrencée par les blés du continent américain mais aussi, selon les années, par les disponibilités en provenance d'Ukraine et de Russie (*figure 4*). Les capacités à exporter restent aussi dépendantes des cours mondiaux et du dollar. Les échanges mondiaux devraient à nouveau fléchir en 2005-2006, compte tenu des meilleures récoltes céréalières réalisées dans un certain nombre de grands pays importateurs, notamment en Asie du Nord-Est (*figures 5 et 6*). Ces pays, avec en tête le Japon, n'en demeurent pas moins de gros importateurs de céréales. Grâce au maïs, les États-Unis restent le principal exportateur mondial. Malgré la baisse de récolte en 2005-2006, le potentiel des exportations de l'UE reste important. ■

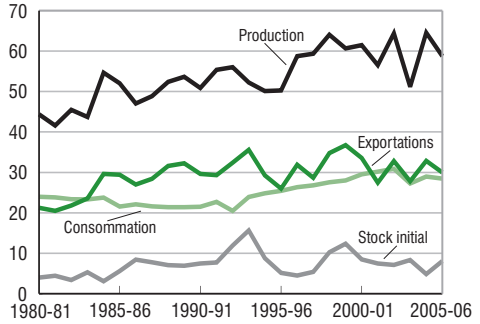
1. Principales productions françaises de céréales

	1990	2000	2004	2005 _p
Superficie (milliers d'hectares)				
Blé tendre	4 748,7	4 910,5	4 832,8	4 859,3
Maïs grain	1 556,7	1 764,8	1 822,3	1 662,6
Orge	1 753,4	1 533,8	1 630,2	1 602,4
Rendement (q/ha)				
Blé tendre	66,0	72,6	77,9	71,7
Maïs grain	60,3	90,8	89,9	82,5
Orge	56,9	63,3	67,6	64,5
Production (millions de tonnes)				
Blé tendre	31,4	35,7	37,6	34,8
Maïs grain	9,4	16,0	16,4	13,7
Orge	10,0	9,7	11,0	10,3

Sources : Agreste - Statistique agricole annuelle.

2. Évolution du bilan blé tendre, maïs et orge

en millions de tonnes



Sources : Agreste, ONIGC.

3. Bilan blé tendre, maïs et orge

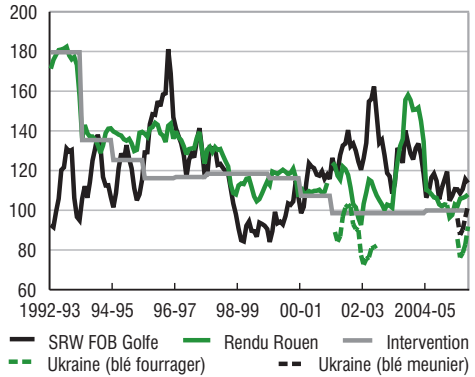
en milliers de tonnes

	1990-91	2000-01	2004-05	2005-06 _p
Stock initial	7 488	8 477	4 869	8 052
Production	50 809	61 472	64 543	58 756
- collecte	43 095	53 238	56 169	51 132
- autoconsommation	7 714	8 234	8 376	7 625
Importations	526	672	477	440
Total ressources	58 823	70 621	69 889	67 248
Stock final	7 724	7 550	8 052	8 798
Consommation intérieure	21 452	29 520	28 967	28 481
dont alimentation				
animale	15 049	20 075	19 070	18 160
alim. humaine et usages industr.	6 015	8 140	8 624	9 110
Exportations	29 647	33 551	32 870	29 969
dont UE à 25	///	///	23 136	21 192
UE à 15	15 148	23 322	22 906	21 037
Total emplois	58 823	70 621	69 889	67 248

Sources : Agreste, ONIGC.

4. Prix du blé sur le marché mondial

en euros par tonnes



Sources : ONIGC, La Dépêche.

5. Commerce international de céréales

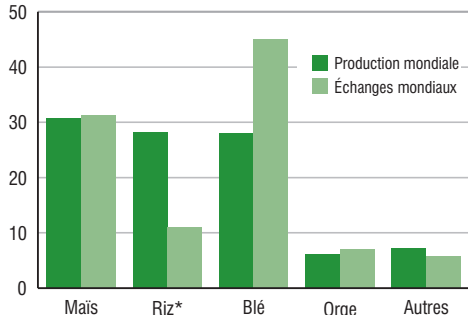
en millions de tonnes

	1990-91	2000-01	2004-05	2005-06 _p
Principaux pays importateurs				
Japon	27	27	26	26
Mexique	7	15	13	14
Corée	9	12	12	13
Égypte	8	11	13	13
Chine	17	9	16	12
UE à 25	///	///	11	11
UE à 15	6	7	///	///
Monde	185	235	241	239
Principaux pays exportateurs				
États-Unis	82	85	84	85
Argentine	10	24	26	22
Australie	16	22	22	23
Canada	26	21	18	19
UE à 25	///	///	18	19
UE à 15	26	25	///	///

Sources : FAO - Perspectives alimentaires.

6. Production et échanges mondiaux de différentes céréales en 2005

en %



* Riz paddy pour la production mondiale et riz usiné pour les échanges mondiaux.
Sources : FAO et CIC pour la production ; USDA, FAO pour les prévisions 2005-2006 d'échanges.

8 Les oléoprotéagineux

En 2005, les oléagineux et protéagineux couvrent une superficie de 2,4 millions d'hectares. Les plus grosses régions productrices sont celles du grand Bassin parisien pour le colza et les protéagineux, ainsi que Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées pour le tournesol (*figure 1*).

Les surfaces ont diminué de 23 % entre 1999 et 2002 après la baisse des aides communautaires. Elles sont à nouveau en hausse depuis 2003, grâce à une croissance marquée des superficies en colza (+18 % entre 2002 et 2005) (*figure 2*). Les perspectives de développement du biodiesel soutiennent notamment cette production.

En 2005, la superficie totale des oléagineux s'élève à 1,94 million d'hectares, dont 64 % en colza (4,5 millions de tonnes) et 33 % en tournesol (1,5 million de tonnes). Celle des protéagineux, en baisse régulière depuis 1999, atteint à peine 425 000 hectares. La production se compose de 75 % de pois protéagineux (1,3 million de tonnes) et de 24 % de féveroles et fèves (0,4 million de tonnes). Depuis 1990, la production de colza a plus que doublé mais les récoltes de pois et de tournesol ont nettement diminué (*figure 3*). Au total, la production d'oléagineux et protéagineux a légèrement reculé (- 5 %) car elle n'a pas bénéficié par ailleurs de la progression des rendements (*figure 2*), comme les céréales. La production de graines oléagineuses s'élève à 6,1 millions de tonnes pour la campagne 2005-2006. Elle augmente de 11 % par rapport à 2004 mais la hausse des ressources se limite à 7 %, compte tenu d'une diminution des importations de graines, principalement constituées de graines de soja, qui passent en dessous de 500 000 tonnes

(*figure 5*). Les exportations, principalement composées de colza et surtout destinées à l'Union européenne, se maintiennent autour de 2 millions de tonnes.

La **trituration** de graines pour la fabrication des huiles végétales et des tourteaux (*figure 5*) destinées à l'alimentation animale constitue la principale utilisation intérieure des graines oléagineuses. En constante progression depuis dix ans, le colza représente plus de la moitié des graines travaillées, alors que la part du soja ne cesse de décroître.

Constituée essentiellement de tourteaux de colza et tournesol mais aussi de pois protéagineux et fourrages déshydratés, la production française de protéines suffit à peine à assurer la moitié des besoins de l'alimentation animale. Pour pallier ce déficit, 70 % des ressources en tourteaux sont importées du continent américain sous forme de tourteaux de soja.

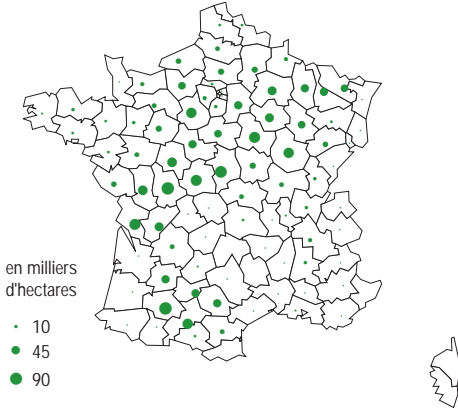
Les productions d'huiles brutes et raffinées suivent l'évolution de la trituration : hausse pour les huiles de colza et de tournesol, forte baisse pour les huiles de soja, notamment raffinées.

Le volume des échanges extérieurs d'huile brute (*figure 4*) diminue en 2004 (- 8,8 % pour les importations, - 10 % pour les exportations), et cela malgré une forte augmentation des ventes vers l'Allemagne d'huile brute de colza destinée à la production de biocarburant (+ 33 % sur les deux dernières années). Pour les huiles raffinées, les importations sont stables, alors que les exportations augmentent de 28 %, du fait notamment des exportations d'huiles de colza (+ 69 %) et de tournesol (+ 28 %). Au total, la France reste cependant déficitaire sur le marché des huiles. ■

Définitions

Trituration : la trituration est une opération de broyage par friction, combinant un mouvement de frottement et une forte pression. On l'utilise industriellement (usines de trituration) pour extraire de l'huile, notamment dans le traitement des olives et des graines oléagineuses (arachide, soja, colza, tournesol).

1. Les surfaces en oléagineux selon les départements



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle provisoire de 2005.

2. Principales productions de graines oléagineuses et protéagineuses

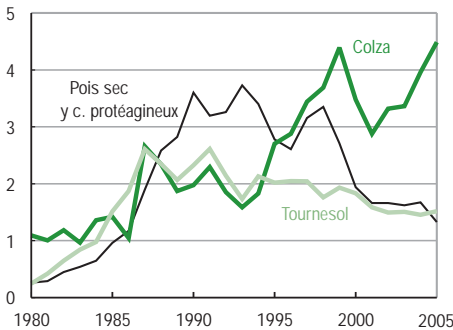
France	1990	2000	2004	2005p
Superficie (en milliers d'hectares)				
Colza	680	1 186	1 126	1 226
Tournesol	1 117	729	616	644
Pois secs*	689	430	358	317
Rendement (en quintal/ha)				
Colza	29,1	29,3	35,5	36,6
Tournesol	20,8	25,2	23,7	23,6
Pois secs*	52,3	45,1	47,0	41,8
Production (en milliers de tonnes)				
Colza	1 975	3 477	3 995	4 486
Tournesol	2 324	1 833	1 462	1 518
Soja	255	201	147	142
Lupin	7	34	22	18
Fèves et féveroles	89	101	366	369
Pois secs*	3 600	1 940	1 684	1 326

* Pois protéagineux et pois de casserie.

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

3. Évolution de la production de graines oléagineuses et protéagineuses

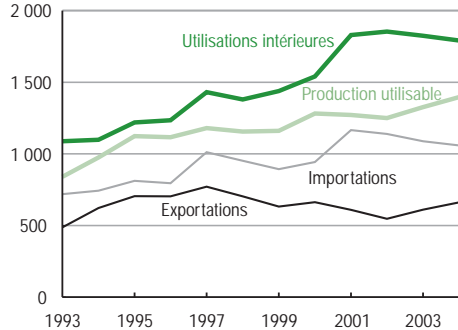
en millions de tonnes



Source : Agreste - Statistique agricole annuelle.

4. Bilan français des huiles végétales brutes

en milliers de tonnes



Source : Agreste (bilans).

5. Bilan des graines d'oléagineux et des tourteaux

en milliers de tonnes

	Graines d'oléagineux (colza, tournesol et soja) ¹			Tourteaux de colza, tournesol et soja ²		
	1990-1991	2000-2001	2005-2006	1993-1994	2000-2001	2003-2004
Stock initial	19	457	468	56	73	74
Production	4 592	5 511	6 149	1 304	1 814	1 940
Collecte	4 592	5 251	5 857	///	///	///
Importations	485	917	420	4 027	4 683	5 261
dant : colza	89	30	25	273	293	305
tournesol	30	178	45	136	278	240
soja	366	709	350	3 618	4 112	4 716
Ressources	5 096	6 885	7 037	5 387	6 570	7 275
Stock final	24	550	698	86	76	129
Utilisations intérieures	3 018	4 048	4 282	5 231	6 254	6 889
dant : trituration	2 365	3 102	3 555	///	///	///
incorporation*	653	424	228	///	///	///
Exportations	2 054	2 287	2 057	70	240	257
dant : colza	997	1 829	1 645	19	57	72
tournesol	1 044	452	400	46	114	86
soja	13	6	12	5	69	99

* Incorporation en alimentation animale des graines entières.

Sources : 1. Agreste, Onigc.

2. Agreste, bilans d'approvisionnement agroalimentaires.

9 Les vins

En 2005, la récolte française (incluant jus et moûts) est évaluée selon Agreste à 53,2 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 3 % à la moyenne quinquennale (*figure 1*). La production des **vins d'appellation** représente 23,7 millions d'hectolitres (dont 23,3 d'AOC). Les autres vins totalisent 29,5 millions d'hectolitres, dont 14,3 pour les vins de pays, 9,2 pour les vins pour cognac, et enfin 6 millions d'hectolitres pour les vins de table, jus et moûts.

Les prix des vins de consommation courante avaient connu en 2003 un raffermissement sensible, en raison de deux petites récoltes successives et de stocks à la propriété en baisse (*figure 3*). Avec les difficultés d'écoulement de la forte production de la campagne 2004 et le gonflement des stocks, les prix de ces vins ont progressivement diminué à la fin de l'année 2004 et tout au long de l'année 2005. Sur cette même période, les prix des vins d'appellation se sont également repliés. Après avoir connu un pic en 1998, les prix de ces vins étaient parvenus à se stabiliser pendant quatre années consécutives.

La consommation de **vins de table et de pays** a été divisée par deux en vingt ans, sous l'effet d'une forte baisse de la consommation de vin de table sans indication géographique de provenance, mais semble désormais se stabiliser (*figure 1*). Depuis 1999-2000, elle est à peu près équivalente à celle des vins d'appellation. En 2005, les exportations totales de vin atteignent 13,9 millions d'hectolitres, soit plus du

quart de la récolte 2005 (*figure 2*). Elles se replient de 3% par rapport à 2004. Les exportations de vins tranquilles d'appellation – blancs, rouges et rosés – restent toutefois stables en 2005, après un recul de 9 % en 2004 (*figure 4*). Celles de vins de table et de pays continuent de régresser (– 6 %). Les exportations de champagne progressent de 1 % en volume et de 6 % en valeur. Les volumes de vins exportés vers l'UE diminuent de 5 %, tandis que les ventes vers les pays tiers sont en augmentation de 2 %. Les vins français d'appellation tranquilles sont un peu moins recherchés par les consommateurs européens. Ils réalisent d'assez bons scores au Japon et les ventes vers les États-Unis augmentent en 2005. Le Royaume-Uni est depuis 2001 notre meilleur client, en volume comme en valeur. Mais la croissance du marché britannique continue de profiter davantage aux vins du nouveau monde, en particulier australiens. L'Allemagne, notre deuxième client en volume, continue de ralentir ses achats depuis 2003. Avec 5,6 milliards d'euros, l'ensemble de nos exportations reste stable en valeur, après une baisse de 6% en 2004.

De l'ordre de 5,5 millions d'hectolitres, nos importations diminuent en 2005 (– 3 %) après avoir crû de façon sensible en 2004. L'Espagne, l'Italie et le Portugal assurent plus de 80 % de nos approvisionnements. Les vins du nouveau monde représentent environ 10 % de nos importations totales. ■

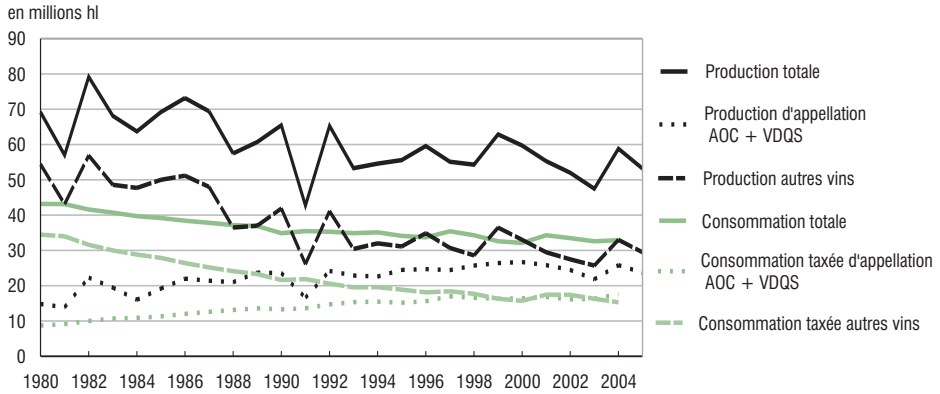
Définitions

Vins tranquilles d'appellation : vins ni mousseux ni pétillants, cf. VQPRD.

VQPRD : vins de qualité produits dans des régions déterminées, dits aussi vins d'appellation. Cette notion communautaire correspond pour la France à l'ensemble des vins AOC (vins d'appellation d'origine contrôlée) et des VDQS (vins délimités de qualité supérieure).

Vins de pays : vins de table personnalisés par une provenance géographique. Un vin de pays doit provenir exclusivement de la zone de production dont il porte le nom. Il répond à des conditions strictes de production fixées par décret, telles que rendement maximum, degré alcoolique minimum, encépagement et normes analytiques strictes.

1. Évolution de la production et de la consommation des vins



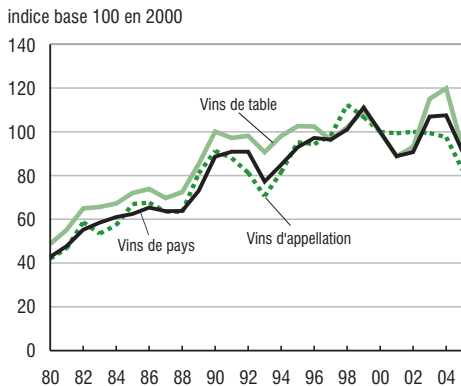
Sources : Douanes, Agreste pour les prévisions de 2005-2006.

2. Commerce extérieur du vin

	Quantité (en millions d'hectolitres)				Valeur (en millions d'euros)			
	1990	2000	2004	2005	1990	2000	2004	2005
Détail des exportations de vins d'appellation								
Vins tranquilles d'appellation	5,90	6,84	5,60	5,58	1 881	2 921	2 633	2 612
– blancs	1,88	1,87	1,54	1,58	634	783	745	795
– rouges et rosés	4,02	4,97	4,06	4,00	1 247	2 138	1 888	1 817
Champagne	0,69	0,82	0,93	0,94	1 044	1 568	1 761	1 867
Exportations	12,33	15,11	14,34	13,85	3 516	5 507	5 591	5 595
Union européenne à 25	10,47	9,90	...	3 237	3 401	3 396
Union européenne à 15	10,50	11,05	10,20	9,60	...	3 208	3 358	3 347
dont : Royaume-Uni	2,38	2,89	3,10	2,93	...	981	1 228	1 234
Allemagne	2,84	3,11	2,66	2,45	...	724	628	604
Union Économique Belgo-Luxembourgeoise	1,40	1,84	1,76	1,76	...	586	596	590
États-Unis	0,70	1,14	0,95	0,98	...	952	824	876
Japon	0,32	0,63	0,64	0,62	...	352	380	361
Importations	4,50	5,54	5,64	5,49	323	470	498	481

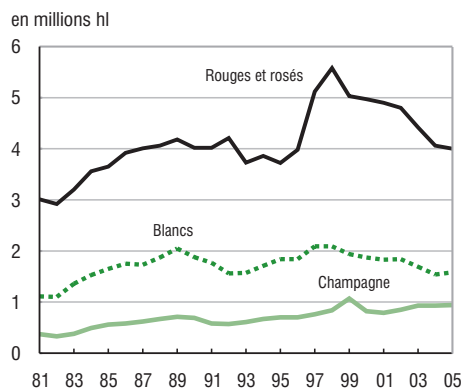
Source : Douanes.

3. Indice du prix du vin à la production



Source : Insee - IPPAP.

4. Exportations de vins d'appellation



Source : Douanes.

10 Le lait

Suite à la mise en place des quotas laitiers en 1984, la collecte française de lait de vache s'est réduite de 12,4 % entre 1983 et 1993 (*figure 1*). Depuis 1993, elle s'établit autour de 22,5 millions d'hectolitres, avec des variations maîtrisées d'une campagne à l'autre. Depuis vingt-cinq ans, les rendements laitiers par vache n'ont cessé de progresser, grâce à l'efficacité du schéma français d'amélioration génétique et au progrès des techniques d'élevage.

La production de lait de chèvre et de brebis croît sur toute la période mais reste marginale. Elle ne représente que 3 % de l'ensemble de la collecte laitière.

En 2005, la France est le second producteur de lait de l'Union européenne, derrière l'Allemagne (*figure 2*). Elle totalise 18 % de la collecte. Parmi les nouveaux États membres, la Pologne contribue notablement à la collecte de l'UE avec 7 % des volumes, ce qui la place au sixième rang.

La quasi-totalité des volumes de lait collectés (94 %) est destinée à l'industrie. Ventes directes et production à la ferme sont en effet marginales. Au cours de la décennie 1980-1990, les fabrications de certains produits laitiers, en particulier les produits frais, ont connu une forte expansion : les fabrications de lait

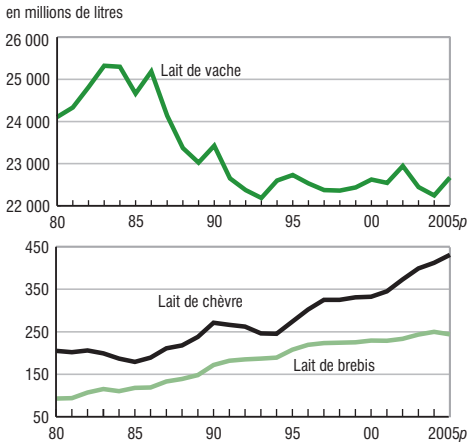
UHT, yaourts et laits fermentés, desserts lactés frais et fromages frais ont augmenté de 6 % à 7 % par an en moyenne (*figure 3*). Depuis 1990, les évolutions, restent élevées mais elles sont un peu plus modérées (de 2 % à 4 % en moyenne par an pour les fromages frais, desserts et yaourts) ; les fabrications de lait UHT sont, elles, moins dynamiques (+ 0,8 % par an). En revanche, les fabrications de beurre et de poudre de lait écrémée sont orientées à la baisse depuis 1983. La technologie et les processus de fabrications ayant évolué, l'industrie laitière utilise moins de matière première qu'il y a vingt cinq ans pour la même quantité de produit fabriqué. En outre l'industrie a développé la fabrication de produits plus économes en lait, comme les produits allégés ou ceux qui incorporent d'autres ingrédients (fruits, confitures...).

La filière laitière française bénéficie d'une demande extérieure soutenue, en particulier en fromages. En 2000, 30 % des volumes de fromages fabriqués sont exportés ; cette proportion était de 22 % en 1990. Ainsi, en 2005, le commerce extérieur de produits laitiers enregistre un excédent de 2,5 milliards d'euros, soit près d'un tiers du solde de la balance commerciale agroalimentaire (*figure 4*). ■

Pour en savoir plus

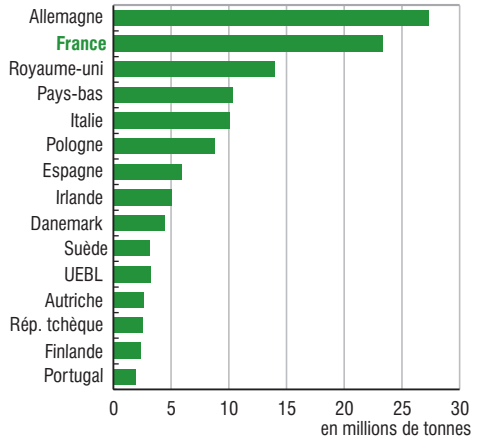
- « Lait et produits laitiers », *Chiffres et Données* n° 137, janvier 2006.
- « Près de la moitié du lait bio déclassé, éleveur biologique recherche consommateur », *Agreste Primeur* n° 171, décembre 2005.
- « Les produits laitiers en 2004, une croissance guidée par les marchés extérieurs », *Agreste Primeur* n° 170, novembre 2005.
- « AOC label rouge et CCP pour 118 000 unités professionnelle, en matière de qualité, l'AOC persiste et signe », *Agreste Primeur* n° 169, septembre 2005.
- « L'industrie laitière de 1982 à 1995, l'expansion des produits frais », *Agreste Cahiers* n° 27, mars 1998.

1. Collecte de lait



Sources : Agreste - Enquête mensuelle laitière Office de l'élevage-SCEES 2005, enquête annuelle laitière.

2. Collecte européenne de lait en 2005



Source : Eurostat.

3. Fabrication de produits laitiers en France

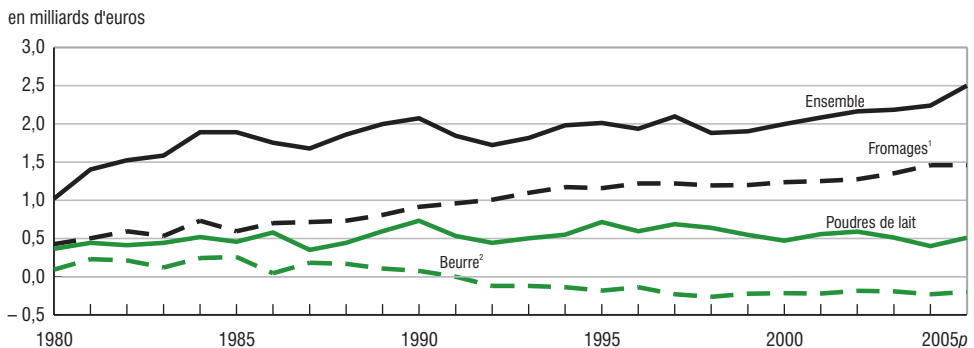
	1980	1990	2000	2005p
Laits conditionnés¹	3 164	3 781	3 894	3 866
<i>dont : UHT</i>	1 504	3 110	3 441	3 583
Yaourts et laits fermentés	509	951	1 336	1 515
Desserts lactés frais	164	334	519	588
Beurre	532	451	369	332
Fromage de vache (ensemble sauf fondus)	1 062	1 368	1 612	1 674
<i>dont : fromages frais</i>	231	458	568	624
Fromages fondus	80	104	140	125
Poudre de lait écrémé vrac²	710	530	279	274
Produits dérivés				
Poudre de lactosérum	317	416	606	617
Caséinates et caséines	39	27	52	56

1. En poids (1 million de litres = 1,03 million de tonnes).

2. Y compris réengraissé.

Source : Agreste - Enquête mensuelle laitière Office de l'élevage-SCEES 2005, enquête annuelle laitière.

4. Solde du commerce extérieur



Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.

1. Tous fromages.

2. Y compris beurre anhydre converti en équivalent beurre.

Source : Douanes.

11 La production d'animaux herbivores

En 2005, les 227 000 exploitations détenant des bovins sont près de cinq fois moins nombreuses qu'en 1970 (figure 1). Les petites structures disparaissent au profit d'unités beaucoup plus importantes. Ainsi, en 2005, un élevage compte en moyenne 83 bovins, contre 38 en 1983. L'instauration des quotas laitiers en 1984, a provoqué une baisse du cheptel de vaches laitières qui a perdu 35 % de ses effectifs entre 1983 et 1992. Puis la baisse s'est ralentie. C'est l'inverse pour les vaches nourrices. Leur nombre a augmenté entre 1983 et 2001, sans compenser toutefois la diminution du troupeau laitier. Après 2001, les effectifs de vaches nourrices commencent cependant à diminuer, suite aux adaptations prises dans le cadre de l'Agenda 2000. La France est, en 2005, le premier producteur de viande bovine (gros bovins + veaux) de l'Union européenne à 25 (UE), devant l'Allemagne et l'Italie (figure 2). Au plan mondial, l'UE à 25 arrive au second rang après les États-Unis. Depuis 1987, le cycle de production de la viande bovine s'est retourné à la baisse. La consommation a marqué également le pas. Elle pâtit notamment de la concurrence des viandes de porc et de volaille, moins onéreuses. Les crises de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ont accentué temporairement, en 1996 puis en 2001, le mouvement de repli de la consommation. La France est largement autosuffisante pour la viande bovine, alors que dans l'UE, la production ne couvre pas les besoins

(figure 3). Notre balance commerciale est excédentaire, grâce notamment aux exportations d'animaux vivants (figure 4).

La production française de viande ovine a commencé à baisser en 1982, après des années d'expansion. La décapitalisation du cheptel entamée au début des années quatre-vingt s'est poursuivie jusqu'en 2005. Avec 123 milliers de tonnes, la France est en 2005 le troisième producteur de viande ovine de l'UE à 25, derrière le Royaume-Uni et l'Espagne (figure 5). L'UE à 25, avec 12 % de l'offre mondiale, constitue la seconde région de production après la Chine. La production française ne satisfait pas la demande intérieure. La France importe de la viande ovine, plus que des animaux vivants, notamment du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande et de l'Irlande.

Le nombre d'exploitations détenant des caprins a été divisé par six entre 1979 et 2005, alors que le cheptel total s'est très légèrement accru. Le nombre de chèvres a diminué de 10 % au cours de la même période, pendant que la production de lait trait augmentait de 390 à plus de 560 millions de litres. La fabrication de fromages est la principale valorisation du lait de chèvre. Les troupeaux caprins disparaissent dans les élevages non spécialisés, en particulier dans les zones difficiles comme en Rhône-Alpes. Les élevages comptent en moyenne 44 chèvres en 2005, contre 8 en 1979. ■

Définitions

Consommation indigène brute de viande dans le pays : elle est obtenue par calcul, à partir des abattages, augmentés des importations et diminués des exportations totales de viande (y compris produits à base de viandes, charcuterie, graisses). Pour les bovins, on tient compte en plus des variations de stocks d'intervention. Elle s'exprime en tonnes-équivalent-carcasse uniquement.

Production indigène brute d'animaux vivants du pays : elle est obtenue par calcul, à partir des abattages, augmentés des exportations et diminués des importations totales d'animaux vivants. Elle s'exprime en têtes ou en tonnes-équivalent-carcasse. Elle diffère de la production diffusée par la FAO qui inclut les animaux vivants importés pour être abattus.

Taux d'auto-provisionnement : dans les bilans animaux, rapport entre la production indigène brute et la consommation indigène brute. Si ce rapport est supérieur à 100 %, il y a surplus de production et donc exportations. Sinon, il y a déficit : des importations sont nécessaires pour couvrir les besoins.

Tonne-équivalent-carcasse (tec) : unité employée pour pouvoir agréger des données en poids d'animaux vivants et des viandes sous toutes les formes (carcasses, morceaux désossés, etc.).

Pour en savoir plus

- « Après le 1^{er} PMPOA, les exploitations maîtrisent mieux leurs rejets, les élevages bovins se rapprochent des normes », *Agreste Primeur* n° 142, juin 2004.
- « Recensement agricole 2000 », *Agreste Cahiers spécial élevage* n° 1, mars 2003.

1. Effectifs bovins ovins caprins et exploitations productrices

	1979	1988	2000	2005p
Effectifs (en milliers de têtes)				
Bovins (bœufs et veaux)	23 213	21 217	20 259	18 928
Vaches laitières	7 279	5 700	4 193	3 895
Vaches nourrices	2 849	3 475	4 314	4 028
Ovins	12 969	11 499	9 416	8 760
dont : brebis nourrices	8 158	6 581	5 200	4 506
brebis laitières		1 172	1 380	1 304
Caprins	1 197	1 209	1 202	1 252
dont : chèvres	950	889	841	858
Exploitations (en milliers) ayant des :				
Bovins	736	504	282	227
Vaches laitières	520	268	128	103
Vaches nourrices	233	228	167	137
Ovins	197	165	96	75
Caprins	123	62	27	20

Source : Agreste - Recensements agricoles, enquête Cheptel.

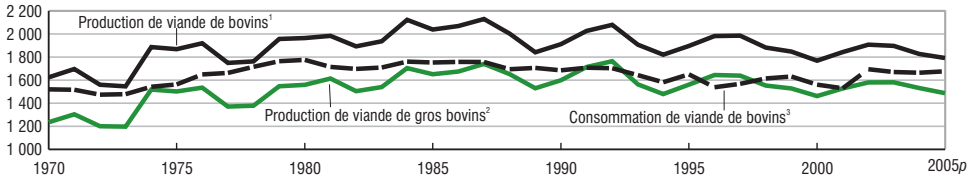
2. Production de viande de bœuf et de veau dans le monde

	en milliers de tonnes				
	1980	1990	2000	2004	2005
Monde	45 551	53 363	56 951	59 714	60 239
États-Unis	9 999	10 465	12 298	11 261	11 310
UE à 25	///	///	///	8 069	7 991
dont : France	1 838	1 912	1 528	1 565	1 529
Allemagne	1 893	2 112	1 304	1 258	1 145
Brésil	2 850	4 115	6 579	7 774	7 774
Chine	273	1 144	4 991	6 449	6 800
Argentine	2 839	3 007	2 718	3 024	3 024

Source : FAO.

3. Production et consommation de viande bovine

en milliers de tec



1. Production indigène brute.
2. Animaux de plus de 220 kg jusqu'en 1992, de plus de 300 kg depuis 1993.
3. Consommation indigène brute.

Sources : Agreste, Douanes, Institut de l'élevage.

4. Production, échanges et consommation de viandes bovine et ovine

en milliers de tec

	1980	1990	2000	2005p
Viande bovine				
Production ¹	1 964,9	1 912,0	1 768,5	1 792,2
gros bovins ²	1 559,6	1 599,0	1 461,8	1 487,3
veaux	405,4	313,0	306,7	304,9
Importations ³	279,0	433,0	347,3	386,3
Exportations ³	453,0	618,0	555,2	502,0
Consommation ⁴	1 775,0	1 685,0	1 561,0	1 676,6
Variation des stocks	16,0	42,0	-56,6	0,0
Consommation par habitant (kg équivalent -carcasse)	33,0	29,8	25,8	26,8
Taux d'auto-approvisionnement (en %)	110,7	113,5	113,3	106,9
Viande ovine				
Production ¹	176,6	168,1	130,8	124,5
Importations ⁵	46,8	152,6	185,0	144,6
Exportations ⁵	1,5	16,2	16,3	16,4
Consommation ⁴	220,9	307,9	299,4	252,7
Consommation par habitant (kg équivalent -carcasse)	4,1	5,4	4,9	4,0
Taux d'auto-approvisionnement (en %)	80,0	54,6	43,7	49,3

Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.

1. Production indigène brute.
2. Animaux vivants de plus de 220 kg jusqu'en 1992, de plus de 300 kg depuis 1993.
3. Animaux vivants et viande.
4. Consommation indigène brute.
5. Animaux vivants et viande.

Sources : Agreste, Douanes, Institut de l'élevage.

5. Production de viande de mouton et d'agneau dans le monde

en milliers de tonnes

	1980	1990	2000	2004	2005
Monde	5 637	7 017	7 592	8 204	8 470
Chine	250	548	1 440	2 240	2 420
UE à 25	///	///	///	1 000	1 004
dont :					
Royaume-Uni	277	370	383	314	310
Espagne	168	217	232	231	235
France	174	185	133	122	123
Australie	549	628	680	561	584
Nouv.-Zélande	560	530	533	509	520
Iran	152	238	326	348	389

Source : FAO.

12 La production animale hors sol : volailles et porcs

En 2005, le cheptel porcin français compte 15,1 millions de têtes, dont 1,3 million de truies (figure 1). Depuis 1979, le cheptel a fortement progressé (+ 36 %), malgré une inflexion en fin de période. Cependant 86 % des exploitations qui élevaient des porcs ont disparu sur la période. Les élevages de 1 000 porcins ou plus concentrent ainsi 74 % des animaux en 2005, contre seulement 16 % il y a vingt-six ans. Les exploitations porcines se situent surtout dans l'ouest de la France, la Bretagne rassemblant 57 % des porcins.

Entre 1965 et 2005, la production mondiale de viande porcine a été multipliée par trois, passant de 31 millions de tonnes à près de 103 millions de tonnes (figure 2). Près de la moitié est produite par la Chine, dont la production est neuf fois plus importante qu'en 1965. L'Union européenne fournit 21 millions de tonnes, soit 21 % de la production mondiale. Avec 2,3 millions de tonnes, la France se situe au troisième rang européen, après l'Allemagne et l'Espagne. Depuis le début des années 2000, la production de viande de porc excède la consommation nationale (figure 3). La majorité de nos exportations est destinée à l'Europe (80 %), notre principal client étant l'Italie (24 % des exportations) suivi du Royaume-Uni (13 %). Sur les 512 000 tonnes-équivalent-carcasse achetées à l'étranger, près de la moitié provient de l'Espagne, le reste des autres pays de l'UE.

La production de volaille s'était fortement développée durant les années 1980 et 1990 (figure 4), grâce à l'augmentation ininterrompue de la consommation intérieure et à la forte progression des débouchés extérieurs qui absorbaient, en 1998, plus de 40 % de la production (figure 5). Dès la fin des années 1990, le secteur a dû faire face à un repli régulier de ses exportations (- 27 % entre 1998 et 2005), d'abord vers le Moyen-Orient, puis vers l'Union européenne, en raison notamment d'une concurrence accrue du Brésil et de la Thaïlande. D'autre part, la consommation intérieure s'est effritée. De ce fait, la filière a dû s'adapter en diminuant le niveau global de sa production (- 15 % entre 2001 et 2005). Avec un peu moins de 2 millions de tonnes, la production de 2005 est inférieure à celle de 1994. En 2006, cette tendance à la baisse devrait encore s'accroître en raison de l'apparition de cas de grippe aviaire en France. Toutefois, la France restait en 2005 le premier producteur européen, mais avec seulement 2,5 % du total mondial.

La production française d'œufs de consommation avait fortement progressé entre 1970 et 1982 (+ 41 %) ainsi que de 1990 à 1995 (+ 17 %). Depuis cette date, la production a relativement peu évolué. Elle a atteint 15,3 milliards d'œufs en 2005 dont 11 % ont été exportés (figure 6). ■

Définitions

La consommation indigène brute de viande dans le pays est obtenue par calcul, à partir des abattages, augmentés des importations et diminués des exportations totales de viande (y compris produits à base de viandes, charcuterie, graisses). Elle s'exprime en tonnes-équivalent-carcasse uniquement.

La production indigène brute d'animaux vivants du pays est obtenue par calcul, à partir des abattages, augmentés des exportations et diminués des importations totales d'animaux vivants. Elle s'exprime en têtes ou en tonnes-équivalent-carcasse. Elle diffère de la production diffusée par la FAO qui inclut les animaux vivants importés pour être abattus.

Taux d'auto-provisionnement : dans les bilans animaux, rapport entre la production brute et la consommation brute. Si ce rapport est supérieur à 100 %, il y a surplus de production et donc exportations. Sinon, il y a déficit : des importations sont nécessaires pour couvrir les besoins.

La tonne-équivalent-carcasse est l'unité employée pour pouvoir agréger des données en poids d'animaux vivants et des viandes sous toutes les formes (car casses, morceaux désossés..).

Pour en savoir plus

- « Les débouchés à l'exportation se réduisent depuis plusieurs années, la filière avicole à l'aune de son passé », *Agreste Primeur* n° 177, avril 2006.
- Enquête aviculture 2004 (avec cédérom), *Chiffres et Données* n° 176, février 2006.
- « Des poulaillers de ponte plus grands et des parcours pour le poulet ; les éleveurs adaptent leur bâtiment à leur production », *Agreste Primeur* n° 165, juillet 2005.
- « Le cheptel moyen double en douze ans, des élevages porcins toujours plus gros », *Agreste Primeur* n° 108, mars 2002.

La production animale hors sol : volailles et porcs 12

1. Effectifs porcins et nombre d'exploitations classées selon l'effectif porcin

	1979	1988	2000	2005 p
Effectifs (en milliers de têtes)				
1 à 19	810	356	107	90
20 à 499	6 298	4 075	2 110	1 602
500 à 999	2 281	3 864	2 930	2 273
1 000 à 1 999	1 116	2 516	4 788	4 656
2 000 et plus	627	1 404	4 935	6 503
Ensemble	11 132	12 215	14 870	15 123
Exploitations productrices (en milliers)				
1 à 19	260,5	138,7	40,4	30,3
20 à 499	53,8	25,1	10,0	7,0
500 à 999	3,4	5,6	4,1	3,2
1 000 à 1 999	0,9	1,9	3,5	3,3
2 000 et plus	0,2	0,4	1,5	2,0
Ensemble	318,8	171,7	59,5	45,7

Source : Agreste - Recensements agricoles, enquête cheptel.

2. Production de viande de porc et de volaille dans le monde

	1965	1980	1990	2000	2005
Viande de porc (en milliers de tonnes)					
Monde	31 286	52 683	69 873	90 095	102 523
Chine	5 595	12 125	24 016	41 406	50 095
Union européenne (25)	///	///	///	///	21 562
dont <i>Allemagne</i>	3 049	4 418	4 457	3 982	4 505
<i>Espagne</i>	266	1 182	1 789	2 905	3 310
<i>France</i>	1 320	1 803	1 727	2 312	2 257
États-Unis	5 053	7 536	6 964	8 597	9 402
Viande de volaille (en milliers de tonnes)					
Monde	10 966	25 965	41 041	69 192	81 004
États-Unis	3 710	6 487	10 759	16 416	18 538
Chine	810	1 663	3 740	12 873	14 675
Union européenne (25)	///	///	///	///	11 080
dont <i>France</i>	636	1 115	1 605	2 221	1 971
<i>Royaume-Uni</i>	377	754	989	1 513	1 572
Brésil	223	1 397	2 422	6 125	8 895

Source : FAO.

3. Production, échanges et consommation de viande porcine

	1980	1990	2004	2005 p
En milliers de tec				
Production ¹	1 486	1 727	2 329	2 312
Importations ²	430	507	510	513
Exportations ²	95	223	653	671
Consommation ³	1 821	2 011	2 186	2 155
Consommation par habitant (en kg-équivalent-carcasse)	33,8	35,4	35,4	34,5
Taux d'approvisionnement (en %)	81,6	85,9	106,5	107,3

1. Production indigène brute.
2. Animaux vivants et viandes.
3. Consommation indigène brute

Sources : Agreste, Douanes.

4. Effectifs de volailles et nombre d'exploitations productrices

	1979	1988	2000	2003
Effectifs (en millions de têtes)				
Poules et poulettes	71,2	70,6	77,1	72,9
Poulets de chair	78,0	107,0	126,3	136,4
Dindes	15,9	22,9	38,1	35,8
Canards	7,0	15,8	24,2	23,6
Pintades	13,6	13,1	12,0	9,8
Exploitations productrices (en milliers)				
Poules et poulettes	865,9	560,0	231,6	161,5
Poulets de chair	452,8	269,5	125,6	85,6
Dindes	82,8	54,6	25,8	17,8
Canards	275,4	178,1	74,4	52,1
Pintades	50,4	35,8	18,3	12,5

Source : Agreste - Recensements agricoles, enquête structure (2003).

5. Production, échanges, consommation de volailles

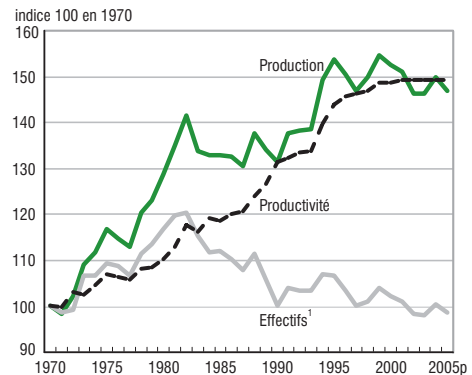
	1980	1990	2000	2004	2005 p
En milliers de tec					
Production ¹	1 122	1 665	2 243	1 973	1 932
Importations ²	19	67	184	242	271
Exportations ²	283	509	894	714	683
dont UE à 15	///	176	474	338	326
dont UE à 25	///	///	///	356	351
Consommation ³	860	1 207	1 501	1 453	1 468
Consommation par habitant (en kg-équivalent-carcasse)	16,0	21,3	24,8	23,4	23,5
Taux d'auto-approvisionnement (en %)	130	137	149	136	132

1. Production indigène brute.
2. Animaux abattus.
3. Consommation indigène brute.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1996.

Source : Agreste, Douanes.

6. Effectifs de poules et production d'œufs



1. Y compris poules reproductrices.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1996.

Source : Agreste.

13 La pêche maritime et l'aquaculture

La France (métropole et Dom) pêche environ 11 % des captures de l'Union européenne, ce qui la place en 2003 au troisième rang des pays de l'Union. La flotte française effectue près des deux tiers de ses captures en Atlantique nord-est, dont les eaux bordent les côtes de l'Europe. 30 % des captures sont réalisées en eaux tropicales de l'Atlantique et de l'océan Indien (pêche aux thons notamment), et 7 % en Méditerranée.

En 2004, 631 milliers de tonnes de poissons, crustacés, mollusques et algues ont été débarquées par les navires français (597 milliers de tonnes pour la métropole). Parmi les tonnages mis à terre les plus importants : le thon (en particulier albacore et listao), la sardine, le hareng, la baudroie, le lieu noir et le maquereau. Le chiffre d'affaires de la pêche maritime est de 1,2 milliard d'euros en 2004, dont 1 milliard pour la métropole (*figure 1*). La France est le second pays de l'Union européenne pour la production aquacole, après l'Espagne. Un tiers de la valeur de la production française des **produits aquatiques** provient de l'aquaculture. Les huîtres, moules et truites issues de l'**aquaculture** se classent parmi les quatre premières espèces pour la valeur de leur vente. La **conchyliculture** demeure l'activité aquacole métropolitaine dominante.

La **pisciculture**, dont la truite arc-en-ciel est la principale production devant le bar, représente plus de 150 millions d'euros en 2004 (*figure 2*).

La consommation de poissons, crustacés et mollusques en France métropolitaine s'élève à 34 kilogrammes par habitant et par an, tous types de présentation confondus (produits frais, surgelés, en conserves ou en plats préparés). Plus d'une centaine d'espèces

différentes sont proposées aux consommateurs, mais une dizaine d'entre elles font près de 60 % du marché français : thon, saumon, lieu, cabillaud, sardine, truite, moule, huître, coquille Saint-Jacques et crevette. Les produits frais non transformés (rayon marée) représentent 44 % de la valeur des achats à domicile, devant les produits surgelés, les conserves, les produits traiteur et la sauriserie. Le rayon traiteur est le segment le plus dynamique avec une hausse de 4 % des quantités vendues en 2004, grâce au développement toujours soutenu du surimi.

Le commerce extérieur français des produits de la pêche et de l'aquaculture reste fortement déficitaire. Le déficit global dépasse les 2 milliards d'euros. Plus d'un tiers des importations (38 %) concernent les crevettes, saumons et thons. 78 % des exportations sont réalisées vers des pays de l'Union européenne ; mais cette dernière ne fournit que 44 % des importations. Les pays partenaires les plus importants sont l'Espagne, le Royaume-Uni et dans une moindre mesure, l'Italie et la Norvège (*figure 3*).

Fin 2004, la flotte de pêche française compte 7 880 navires, soit 9 % de la flotte de l'Union européenne et 15 % de sa puissance. Elle est composée majoritairement de bateaux de moins de 12 mètres (environ 5 500 dont 4 000 en métropole) et ce, dans toutes les régions maritimes. Plus de 40 % des 141 navires de plus de 25 mètres sont immatriculés en région Bretagne. Les régions Méditerranée, Bretagne et la Martinique concentrent à elles seules plus de la moitié de la flotte immatriculée. La pêche française a généré près de 23 500 emplois de marins en 2004, pour un total de 6,9 millions de jours travaillés (*figure 4*). ■

Définitions

Produits aquatiques : ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Aquaculture : regroupe pisciculture, conchyliculture et élevage de crustacés.

Pisciculture : élevage de poissons. Il existe deux types de pisciculture : la pisciculture marine en eau de mer et la pisciculture continentale en eau douce ou en eau saumâtre.

Conchyliculture : élevage des coquillages marins (huîtres, moules, palourdes, etc.)

1. Production des pêches maritimes

	Captures en poids vif (milliers de tonnes)				Ventes (millions d'euros)
	1990	1995	2000	2004	2004
Pêche fraîche	493	407	408	361	893
Poissons	387	303	299	251	629
Crustacés	22	23	20	17	88
Coquillages et assimilés	39	42	48	49	93
Céphalopodes	29	23	27	30	80
Algues (poids sec)	16	16	14	14	3
Pêche congelée ou transformée	137	221	220	236	160
dont : thon tropical	129	142	135	153	110
Total métropole	630	628	628	597	1 053
Dom				34	180
Total France entière				631	1 233

Sources : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - DPMA.

2. Ventes à la consommation de l'aquaculture française en métropole

	Quantités vendues (tonnes)			Valeur des ventes (millions d'euros)
	1995	1997	2004	2004
Conchyliculture	209 337	196 851	191 750	380
Pisciculture¹ marine	6 166	5 751	6 878	49
dont : bar	2 656	2 173	3 438	25
daurade royale	984	1 312	1 379	9
turbot	694	980	949	9
Pisciculture continentale²	59 370	59 015	45 252	103
Salmonidés	50 460	46 652	37 037	82
dont : truite arc-en-ciel	48 500	44 248	35 128	73
Poissons d'étang ³	8 600	12 000	7 812	14
Autres	310	350	393	2
Total aquaculture	274 873	261 617	243 880	531

1. Y compris élevage de crustacés et d'algues.

2. Y compris élevage de crustacés, production destinée au repeuplement et aux parcours de pêche ; hors carvier.

3. Tels que carpes, gardons, tanches.

Sources : ministère de l'Agriculture et de la Pêche - DPMA.

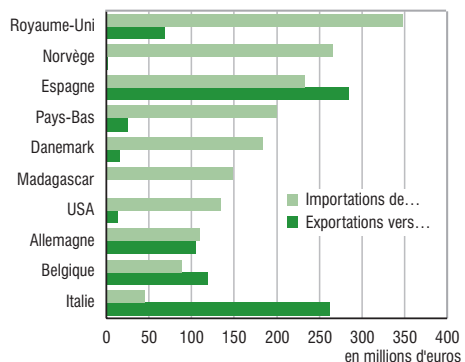
3. Répartition des navires de pêche et des emplois de marins pêcheurs en 2004

Région maritime d'immatriculation des navires	Nombre de navires actifs au 31 décembre	Nombre d'emplois (marins de toutes nationalités)
Nord – Normandie	945	4 654
Bretagne	1 537	7 053
Pays de la Loire	576	1 976
Sud-Ouest	673	2 781
Méditerranée	1 681	3 377
Total métropole	5 412	19 841
Martinique	1 176	1 301
Guadeloupe	879	1 122
Guyane	134	588
Réunion	279	621
Total Dom	2 468	3 632
Total France entière	7 880	23 473

Champ : hors cultures marines, petite pêche

Sources : SDSI / ministère de l'Agriculture et de la Pêche - DPMA.

4. Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture : principaux partenaires de la France



Champ : France entière.

Source : Douanes.

14 Les industries agroalimentaires

Les branches agroalimentaires contribuent pour 2 % à la formation du PIB, soit un pourcentage inférieur à celui de l'agriculture mais supérieur à celui de l'automobile (*figure 1*). Hors charcuterie et boulangerie-pâtisserie artisanale, activités plus proches du commerce que de l'industrie, les industries agroalimentaires s'appuient en France, sur douze mille entreprises environ implantées sur l'ensemble du territoire national, employant 430 000 salariés et réalisant 132 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'essentiel de l'emploi et de l'activité se concentre cependant dans les 3 200 unités de 20 salariés et plus (*figure 2*). Parmi elles, trois cents sont des organismes coopératifs en lien étroit avec l'agriculture. Très implanté dans la vinification et, à un moindre degré, dans l'industrie sucrière, la transformation et conservation de légumes ainsi que dans la fabrication de fromages ou d'aliments pour animaux de ferme, le statut coopératif est à l'origine d'environ 7 % de l'emploi et du chiffre d'affaires (*figure 3*). Des groupes coopératifs font aussi partie des 300 groupes de sociétés de plus de 500 personnes chacun, que compte l'agroalimentaire. La moitié environ des salariés des unités de 20 salariés et plus travaillent dans un groupe français et 22 % dans un groupe étranger. Dix groupes contrôlent plus du cinquième des emplois et vingt près du tiers (*figure 4*).

En termes d'activité, la valorisation des produits de l'élevage différencie l'industrie agroalimentaire française de ses voisins européens. Industrie des viandes et industrie laitière contribuent pour un tiers à la formation de la valeur ajoutée des unités agroalimentaires

de 20 salariés et plus. L'Allemagne, au premier rang des industries alimentaires de l'Union européenne juste devant la France, et le Royaume-Uni (*figure 5*) accordent une place plus importante aux fabrications alimentaires « diverses » de l'industrie sucrière, des biscuiteries, boulangeries et pâtisseries industrielles, des chocolateries-confiseries, etc. Ce domaine qui rassemble souvent des unités très dynamiques, est à l'origine en France d'un quart seulement de la valeur ajoutée par les entreprises agroalimentaires de 20 salariés et plus. Il devance toutefois l'industrie des boissons, dont les performances à l'exportation sont pourtant nettement supérieures. La place des autres activités (industrie du poisson, de la transformation de fruits et de légumes, des corps gras, alimentation animale) est beaucoup plus réduite. On peut signaler toutefois le fort dynamisme à l'exportation du travail des grains et des produits amylicés (4 % de la valeur ajoutée, mais 10 % des exportations).

Sur longue période, les industries alimentaires ont une croissance moins rapide, mais plus régulière, que celle du reste de l'industrie. Elles pâtissent du tassement des dépenses d'alimentation des ménages et de la concurrence accrue de certains pays tiers. Ponctuellement, l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, diverses crises sanitaires ou les aléas climatiques pèsent aussi sur leur activité. Ces dernières années, les investissements des plus grandes unités agroalimentaires sont orientés à la baisse et, pour la première fois depuis 1995, l'emploi salarié a diminué en 2004. ■

Définitions

La comptabilité nationale permet de situer la place d'une activité dans l'ensemble de l'économie.

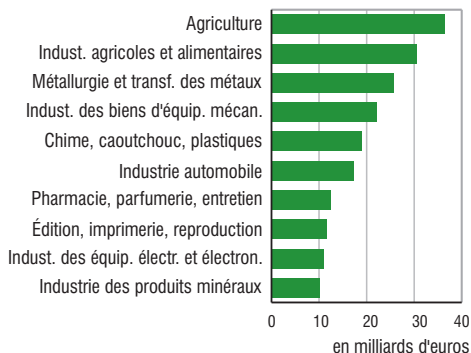
Elle utilise le concept de **branche d'activité**, regroupement des entreprises ou des parties d'entreprises qui produisent la même catégorie de biens.

L'importance d'une activité est mesurée par sa **valeur ajoutée**, différence entre la valeur des biens fabriqués et celle des biens utilisés pour les produire.

L'**enquête annuelle d'entreprise** auprès des entreprises agroalimentaires s'adresse aux entreprises de plus de 20 salariés ou de plus de 5 millions de chiffre d'affaires. Elle exclut la transformation du tabac et les activités de charcuterie ou de boulangerie et pâtisserie artisanales.

Un groupe est un ensemble d'entreprises contrôlées par un même centre de décision.

1. Valeur ajoutée de la branche agriculture et des principales branches industrielles



Source : Insee, comptes nationaux, 2004.

2. Les industries agroalimentaires par classe d'effectifs salariés

Classe d'effectifs salariés	en %		
	Effectif salarié	Nombre d'entreprises	Chiffres d'affaires
0 salarié	0,0	17,4	1,0
1 à 9 salarié(s)	3,9	46,1	3,8
10 à 19 salariés	4,2	10,9	3,4
20 à 49 salariés	11,5	13,2	9,9
50 à 249 salariés	28,2	9,5	26,5
250 salariés ou plus	52,2	2,9	55,4
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : Insee-SCEES, Bic et Enquête annuelle d'entreprise 2003, Enquête petites coopératives 2000.

3. Les principaux acteurs de l'industrie agroalimentaire

Secteur industriel (NAF)	Nombre d'entreprises		Chiffre d'affaires		Valeur ajoutée	Investissements hors apports	Part de la coopération agricole dans	
	en milliers	Effectif salarié*	Total	à l'exportation			l'emploi	le chiffre d'affaires
Viandes	1 016	127,3	30 486	3 081	5 012	616	4,4	6,4
Poissons	150	13,9	3 049	317	631	85	0,0	0,0
Fruits et légumes	162	23,7	6 572	1 187	1 297	261	10,8	8,8
Corps gras	28	2,0	1 750	296	235	36	1,0	0,1
Produits laitiers	318	58,1	23 563	3 579	3 231	505	10,5	11,3
Travail des grains	113	11,9	4 857	2 173	1 081	176	0,0	0,0
Aliments pour animaux	209	19,3	9 829	1 355	1 376	226	11,2	10,9
Produits alim. divers	755	94,4	25 736	4 630	6 428	791	2,2	3,7
Boissons	429	39,6	19 168	5 607	5 052	781	12,1	12,0
Ensemble IAA	3 180	390,2	125 011	22 226	24 343	3 477	6,0	7,6

*Effectif salarié moyen sur l'exercice comptable.

Champ : entreprises et organismes coopératifs agroalimentaires de 20 salariés ou plus.

Sources : SCEES, Enquête annuelle d'entreprise 2004.

4. Les grands groupes agroalimentaires en 2003

(Groupes employant plus de 4 000 personnes en France dans les IAA)

Raison sociale	Activité dominante
Nestlé *	lait et produits laitiers
Danone	lait et produits laitiers
Lactalis	lait et produits laitiers
Bongrain	lait et produits laitiers
LDC	viande de volaille
Intermarché	diversifiés
Terrena	viande (volaille et boucherie)
Socopa	viande de boucherie
Doux	viande de volaille
Bigard	viande de boucherie
Bonduelle	légumes
Unicopa	viande
Unibel	lait et produits laitiers

*Groupe dont la société mère est implantée à l'étranger.

Sources : Agreste EAE2003, Insee Lifi Diane 2003.

5. Les industries agricoles et alimentaires en Europe

(y compris industrie du tabac)

Pays	Nombre d'entreprises	Effectif salarié	Chiffre d'affaires	
			Investissements hors apports	
en millions d'euros				
Allemagne	35 412	823 922	165 454	4 713
Espagne	30 094	357 490	77 927	3 723
France	68 564	615 739	155 146	5 007
Italie	69 968	339 041	110 435	3 958
Pays-Bas	4 785	131 473	53 380	1 457
Royaume-Uni	7 279	484 129	113 148	3 851

Ensemble du champ (y compris artisanat commercial).

Source : Eurostat, 2003.

15 Le commerce extérieur

L'Union européenne (UE) et les États-Unis sont les grands acteurs du commerce mondial de produits agroalimentaires. En 2004, la valeur des exportations comme celle des importations de l'UE avec le reste du monde représente 12 % du total mondial, contre respectivement 11 % et 9 % pour les États-Unis. Le Brésil, l'Australie et le Canada figurent aussi parmi les principaux exportateurs de produits agroalimentaires. Le Japon et la Chine sont les premiers importateurs mondiaux après l'UE et les États-Unis.

Après avoir progressé de 4,5 % par an en moyenne de 1980 à 1992, les exportations en volume de l'UE diminuent de 0,2 % par an de 1992 à 2003 en raison des réformes de la politique agricole commune. Avec + 2,2 % par an, leur croissance moyenne est donc modérée depuis 1980 (*figure 1*). Les importations en volume progressent en moyenne de 1,3 % par an de 1992 à 2003, contre 1,9 % de 1980 à 1992 composées principalement de viande (*figure 3*). Depuis 1980, leur croissance moyenne s'établit à 1,6 % par an (*figure 2*). Les volumes exportés par les États-Unis fléchissent de 0,2 % par an en moyenne depuis 1980, alors que les volumes importés augmentent de 4,7 %.

La France occupe une place importante dans les échanges agroalimentaires de l'UE avec les pays tiers. Précédant les Pays-Bas, elle est le premier exportateur avec 18 % des exportations destinées aux pays tiers en 2005. Elle se place au sixième rang des pays importateurs (9 % en 2005). Depuis 1995, la contribution de l'agroalimentaire au solde de

l'ensemble de l'économie française reste stable par rapport aux autres secteurs. Toutefois, avec 7,8 milliards d'euros en 2005, la balance commerciale agroalimentaire de la France reste dans la phase descendante entamée en 1997, année où le contexte économique était exceptionnellement favorable (*figure 5*). La France est spécialisée sur un petit nombre de produits : boissons, produits laitiers, céréales et viandes. Depuis 1997, nos ventes de boissons et de produits laitiers ont gagné respectivement 23 % et 14 %. Nos exportations de viandes ont perdu plus de 14 %. Celles de céréales ont reculé de 5 % après s'être repliées de 23 % entre 1985 et 1997 (*figure 4*).

L'excédent français se réduit sur l'UE. L'ouverture du marché de l'UE favorise en effet les importations des pays tiers. En 1995, la France réalisait son excédent agroalimentaire à 90 % sur l'UE. Cette proportion est tombée à 70 % en 2000 avant de remonter à 81 % en 2005 (*figure 6*). 73 % de nos exportations et 72 % de nos importations s'effectuent dans l'UE en 2005. Encore excédentaires, les échanges avec l'Allemagne, notre principal client, se détériorent. Le commerce extérieur avec les Pays-Bas, notre premier fournisseur, est structurellement déficitaire. La contribution des dix nouveaux partenaires de l'UE au solde agroalimentaire français reste faible (1,3 % en 2005) même si l'excédent a plus que doublé en 2005. Hors UE, les États-Unis sont notre premier débouché et le Brésil, notre principal fournisseur (*figure 6*). ■

Définitions

CAF : coût, assurances, fret ; comptabilisation des importations de marchandises y compris services d'assurances et de transport jusqu'à la frontière de l'importateur.

Écu : unité de compte européenne, remplacée au 1^{er} janvier 1999 par l'euro.

FAB : franco à bord ; comptabilisation des exportations de marchandises y compris services d'assurance et de transport jusqu'à la frontière de l'exportateur.

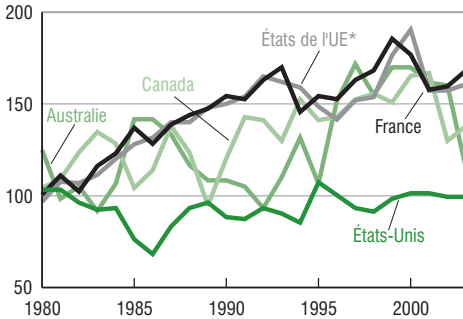
Union européenne à contour évolutif : désigne les différentes zones géographiques qui ont constitué l'Union européenne au cours du temps (10 pays en 1980, 25 en 2004).

Pour en savoir plus

- Agreste Conjoncture, *La note*, Scees.
- « Commerce extérieur agroalimentaire », *Agreste Conjoncture*, Scees.

1. Commerce mondial de produits agroalimentaires : évolution des exportations en volume

indice en volume, 100 = moyenne 1979-81

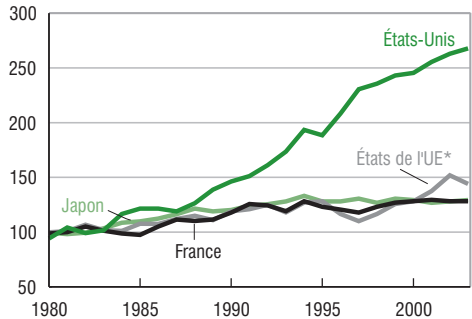


*Exportations de l'UE (contour évolutif) vers le reste du monde.

Source : FAO.

2. Commerce mondial de produits agroalimentaires : évolution des importations

indice en volume, 100 = moyenne 1979-81

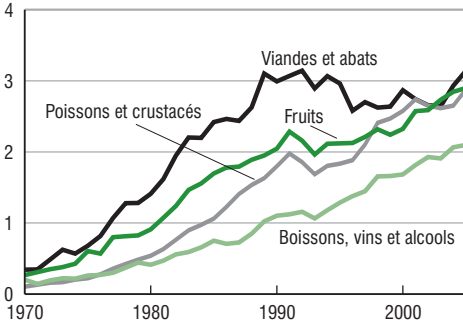


*Importations de l'UE (contour évolutif) en provenance du reste du monde.

Source : FAO.

3. Principales importations françaises

en milliards d'euros

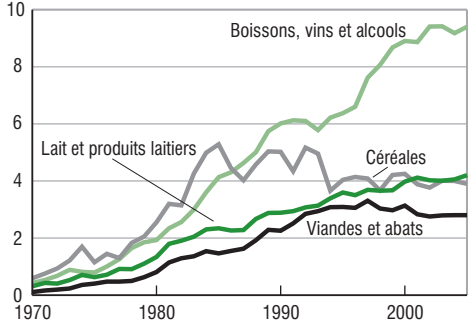


Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.

Source : Douanes.

4. Principales exportations françaises

en milliards d'euros

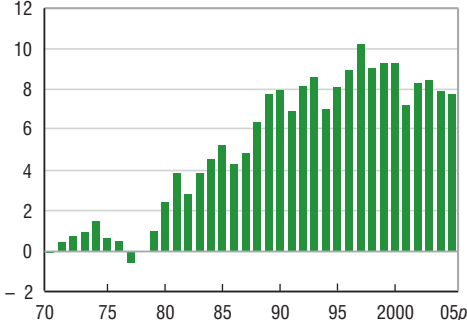


Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.

Source : Douanes.

5. Balance commerciale agroalimentaire de la France

en milliards d'euros



Note : solde CAF-FAB - 24 premiers chapitres de la nomenclature combinée.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.

Source : Douanes.

6. Balance commerciale agroalimentaire de la France par destination

en millions d'euros

	1980	1990	2005
Avec le reste du monde	2 419	7 944	7 757
dont avec l'Union européenne	2 343	6 953	6 268
dont :			
Allemagne	930	2 542	1 720
Italie	1 293	2 871	2 209
Pays-Bas	- 395	- 125	- 1 983
Espagne	- 353	121	- 661
dont avec les pays tiers	76	991	1 489
dont :			
États-Unis	- 391	245	1 451
Suisse	367	631	708
Japon	73	572	926
Brésil	- 530	- 752	- 1 071

Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.

Source : Douanes.

16 La situation financière des exploitations agricoles

L'actif des exploitations agricoles professionnelles suivies par le Rica en 2004 s'élève en moyenne à 288 100 euros par exploitation. Il est composé (*figure 1*) pour près des deux tiers d'immobilisations (principalement les terres, les bâtiments, le matériel et les animaux reproducteurs), pour 22 % de stocks (qui comprennent entre autres les animaux non reproducteurs), et pour le reste (14 %) de créances à court terme sur des tiers et de disponibilités (trésorerie). Une partie des stocks n'est pas réalisable rapidement : animaux jeunes, vin en cours de vieillissement. La structure de l'actif est donc exigeante en financement durable. Les capitaux propres représentent 64 % du passif. Les dettes financières (principalement des emprunts à long ou moyen terme) complètent les ressources durables et représentent 27 % du passif. Le matériel est désormais le poste le plus important de l'actif immobilisé avec 46 100 euros en moyenne par exploitation. La part des terres dans les immobilisations continue de régresser avec 24 % en 2004 contre 34 % en 1990. Le développement du fermage et des formes sociétaires, ainsi que la dépréciation des terres sur le long terme expliquent ce recul. Au total, pour l'ensemble de l'agriculture professionnelle, les actifs sont évalués en 2004 à 186 milliards d'euros (*figure 2*). Sont incluses dans cette évaluation toutes les terres utilisées, quel que soit leur mode de faire valoir. La valeur des terres en fermage est estimée à 76 milliards d'euros.

En 2004, l'ensemble des exploitations agricoles enregistre un endettement moyen de 103 100 euros (*figure 3*). Les emprunts à long ou moyen terme représentent un peu plus de 65 % de l'endettement total. L'endettement moyen a augmenté assez fortement à la fin

des années quatre-vingt, puis plus lentement après 1990, notamment en ce qui concerne le long ou moyen terme. L'endettement des exploitations est très dispersé. Il est inférieur à 20 000 euros pour 24 % d'entre elles tandis que pour 32 % il dépasse les 110 000 euros. Les exploitations spécialisées dans le hors-sol nécessitent de lourds investissements et sont les plus endettées (*figure 4*). En 2004, leur endettement moyen atteint 185 100 euros, soit plus du triple de celui des élevages d'ovins et d'autres herbivores.

Le taux d'endettement des exploitations du champ couvert par le Rica s'élève en 2004 à 35,8 %. Le poids de l'endettement diminue sensiblement par rapport à 2003 et s'élève à 35,1 % (*figure 5*). Ce ratio est très sensible aux performances économiques de l'année. Il augmente fortement dans les orientations dont les résultats chutent, comme par exemple le maraîchage, horticulture. Inversement, la légère amélioration dans le secteur de la viticulture d'appellation a entraîné un allègement de la charge de la dette dans cette orientation en 2004.

Les prélèvements privés, qui servent à assurer les besoins de l'exploitant et de sa famille ainsi qu'à acquitter les charges sociales, s'élèvent en moyenne à 30 300 euros par exploitation, soit 21 400 euros par unité de travail non salariée (*figure 6*). Les investissements hors foncier s'élèvent à 17 000 euros en moyenne par exploitation en 2004. Cette moyenne recouvre toutefois des disparités entre orientations : de 12 300 euros pour les éleveurs d'ovins, autres herbivores, jusqu'à 25 600 euros pour les éleveurs de bovins mixtes. Ces valeurs incluent la variation de la valeur des animaux reproducteurs au bilan, qui atteint 1 500 euros en bovins mixtes en 2004. ■

Définitions

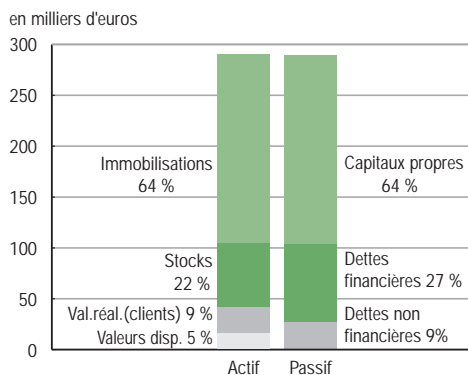
Bilan : le bilan décrit la situation patrimoniale de l'exploitation à la clôture de l'exercice. Il présente en regard l'actif et le passif, dont les cumuls sont d'égale valeur.

Dans le bilan financier de l'agriculture, l'ensemble de la SAU a été valorisé quel que soit le mode de faire-valoir alors que dans le bilan moyen par exploitation, la valeur des terrains agricoles ne concerne que les terres en propriété inscrites à l'actif.

Taux d'endettement : rapport de l'ensemble des dettes au total du bilan.

Poids de l'endettement : remboursement du capital et des charges financières dans l'excédent brut d'exploitation.

1. Bilan moyen de l'exploitation professionnelle agricole en 2004



Source : Agreste, Rica.

2. Bilan financier de l'agriculture professionnelle

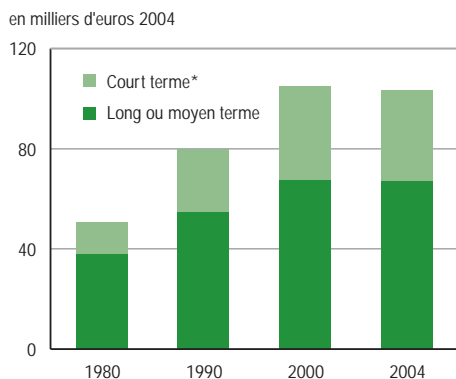
en milliards d'euros 2004

	1990	2004
Total actif	202,0	186,5
Foncier agricole, plantations (y c. aménagements)*	103,4	95,9
Bâtimens et installations	16,1	16,8
Matériel	23,3	20,0
Cheptel total	23,8	17,9
Autres immobilisations	2,4	2,6
Stocks	18,9	17,7
Valeurs réalisables et disponibles	14,0	15,6
Total passif	202,0	186,5
Capitaux propres des exploitants	92,7	70,8
Capitaux des bailleurs fonciers	66,4	76,1
Dettes financières	33,6	29,7
Dettes non financières (ex. : fournisseurs, tiers)	9,3	9,9

* Voir Définitions : bilan.

Source : Agreste, Rica.

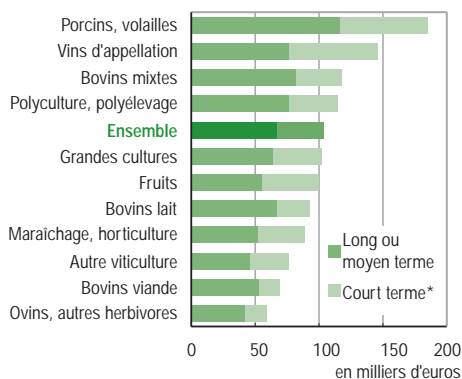
3. Endettement à moyen, long et court terme



* Y compris crédit fournisseur.

Source : Agreste, Rica.

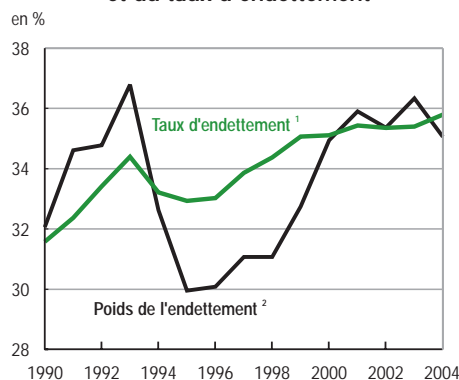
4. Endettement moyen par exploitation selon l'orientation en 2004



* Y compris crédit fournisseur.

Source : Agreste, Rica.

5. Évolution du poids de l'endettement et du taux d'endettement



1. Taux d'endettement = dettes totales / actif.

2. Poids de l'endettement = (annulés long ou moyen terme + frais financiers court terme) / excédent brut d'exploitation.

Source : Agreste, Rica.

6. Données financières

en milliers d'euros par exploitation en valeur 2004

	1990	1995	2000	2004
Capacité d'autofinancement	41,4	49,0	50,1	49,0
Prélèvements privés	27,4	28,2	31,8	30,3
Autofinancement	14,0	20,8	18,3	18,6
Remboursement en capital LMT*	9,5	10,8	14,1	14,3
Autofinancement net				
de remboursement LMT*	4,6	10,0	4,2	4,3
Investissement corporel				
hors foncier	13,4	15,4	17,7	17,0

* LMT : long ou moyen terme.

Source : Agreste, Rica.

17 La forêt et le bois

La forêt française participe de manière irremplaçable au développement rural, en fournissant de nombreux emplois. Elle apporte la matière première à plusieurs branches d'activité. Elle joue un rôle majeur dans la protection de l'environnement : restauration des terrains en montagne, lutte contre le changement climatique par le stockage du carbone, etc. Elle sert de cadre à de nombreuses activités de loisir.

Les sols boisés couvrent 16,3 millions d'hectares, soit près de 30 % du territoire national (figure 1). La forêt proprement dite occupe 93 % des sols boisés. Le reste est constitué de peupleraies, de bosquets, d'arbres épars ou de haies. La forêt a gagné 6 millions d'hectares depuis 1900, dont 1,1 au cours des quatorze dernières années. Cette extension se fait à 87 % par colonisation naturelle de terres qui ne sont plus utilisées pour l'agriculture. La France détient 11 % des forêts de l'Union européenne à 25. Elle se place au quatrième rang (figure 2), loin derrière la Suède (19 %) et la Finlande (15 %), mais devant l'Allemagne (8 %), l'Italie (7 %) et la Pologne (6 %).

La récolte de bois a été fortement marquée par les tempêtes (figure 3) de décembre 1999, dont les effets s'achèvent. Après le pic de 2000 et 2001, elle ne retrouve pas encore son niveau des années d'avant tempête : en 2004, elle se chiffre à 33,6 millions de m³, dont 19,8 de bois d'œuvre, 11,4 de bois

d'industrie, le solde étant constitué par le bois de feu. La récolte de bois certifiés provenant de forêts gérées durablement se développe rapidement depuis quelques années. En 2004, les bois certifiés représentent 21 % du volume récolté contre seulement 2 % en 2002. La France se situe au quatrième rang de l'Union européenne à 25 pour la récolte commercialisée après la Suède, l'Allemagne et la Finlande (figure 4). Mais elle est la première pour la récolte de feuillus, loin devant l'Allemagne et la Pologne.

La production de sciages en 2004 s'élève à 10,0 millions de m³ dont 1,9 de feuillus tempérés (chêne, hêtre, peuplier, châtaignier, etc.) et 7,7 de résineux (figure 5). La production de sciages certifiés provenant de forêts gérées durablement connaît une progression rapide. En 2004, ils représentent 9 % du volume récolté contre seulement 2 % en 2002. La France est le cinquième producteur de sciages de l'Union européenne à 25 après l'Allemagne, la Suède, la Finlande et l'Autriche. Mais c'est le premier pour la production de sciages de feuillus.

Le déficit de la balance commerciale de la France pour l'ensemble de la filière bois affiche un solde négatif de 4,8 milliards d'euros en 2005. Il se dégrade encore par rapport à l'année précédente (figure 6), les importations (+ 3 %) progressant plus que les exportations (+ 1 %). ■

Définitions

Forêt : superficie d'au moins 0,50 ha d'un seul tenant, dont la couverture boisée est supérieure à 10 %.

Peupleraie : plantation artificielle de peupliers de surface supérieure à 0,05 ha.

Bosquet : superficie boisée comprise entre 0,05 et 0,5 ha.

Arbres épars : comprennent toutes les formations boisées de moins de 0,05 ha, y compris les arbres isolés et les arbres situés dans les alignements autres que les haies.

Haie : sol boisé de forme linéaire, composé d'arbres ou d'arbustes dont la largeur moyenne est inférieure à 20 m.

Récolte : quantité de bois coupée en forêt.

Bois d'œuvre : tronc de l'arbre destiné au sciage, déroulage ou tranchage.

Bois d'industrie : comprend essentiellement le bois de trituration utilisé pour la fabrication de la pâte à papier et des panneaux de fibres et de particules.

Bois de feu : bois utilisé pour le chauffage et la fabrication de charbon de bois.

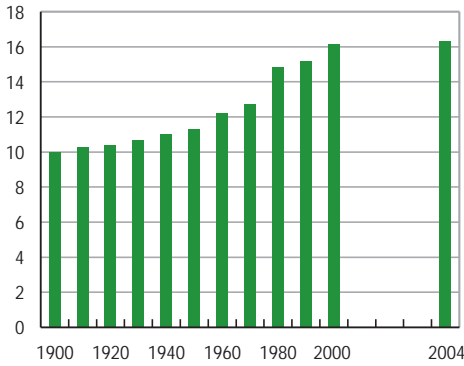
Bois certifiés provenant de forêts gérées durablement : bois provenant de forêts bénéficiant d'un système de certification reconnu, mobilisé et transformé par des entreprises elles-mêmes certifiées. La certification garantit au consommateur que les forêts sont gérées « ... d'une manière et à une intensité telle qu'elles maintiennent leur biodiversité, leur productivité, leur capacité de régénération et leur potentiel à satisfaire, maintenant et dans l'avenir, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes ... ».

Pour en savoir plus

- « La forêt et les industries du bois 2006 », *Agreste Graphagri*, mai 2006.
- « Récolte de bois et production de sciages en 2004 », *Agreste chiffres et données agroalimentaire* n° 141, avril 2006.
- « La forêt française préserve son avenir », *Agreste Primeur* n° 178, mai 2006.

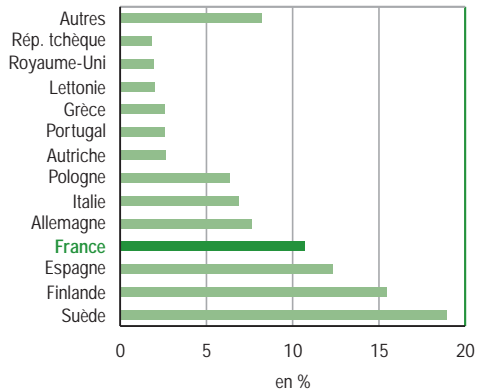
1. Sols boisés

en millions d'hectares



Source : Agreste - Enquête utilisation du territoire, B. Cinotti.

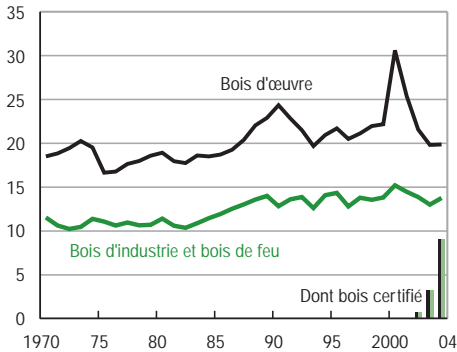
2. Sols boisés dans l'Union européenne à 25 en 2005



Source : CEE-NU/FAO FRA 2005.

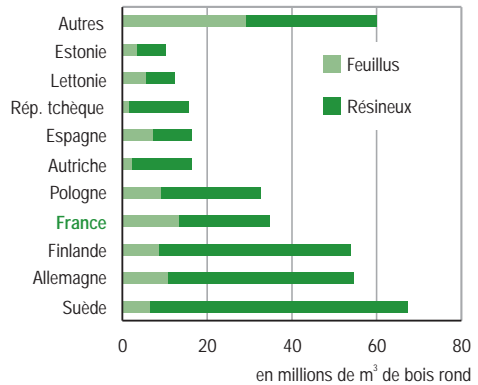
3. Récolte de bois

en millions de m³ de bois



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières.

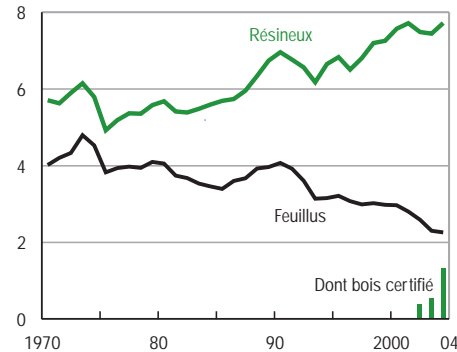
4. Récolte de bois dans l'Union européenne à 25 en 2004



Source : CEE-NU/FAO.

5. Production de sciages

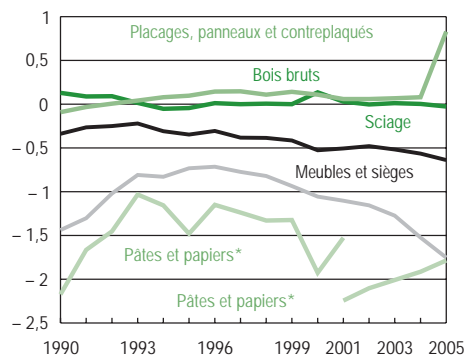
en millions de m³ de sciages



Source : Agreste - Enquête annuelle de branche sur les scieries.

6. Solde des échanges de la filière bois

en milliards d'euros



*Rupture de série en 2001 : les papiers et cartons transformés ont été inclus dans la filière bois.

Champ : France y compris les Dom à partir de 1997.

Sources : Douanes, Agreste.

18 Les concours publics à l'agriculture

En 2005, les **concours publics à l'agriculture** s'élevaient à 16,5 milliards d'euros (*figure 1*). L'Union européenne en a financé 63,3 % ; ses interventions sont concentrées sur le domaine agriculture et territoires ruraux (82 % du total). En revanche, les domaines de l'enseignement et de la recherche, des services généraux, et dans une moindre mesure de la forêt relèvent quasi exclusivement de la compétence nationale.

Le domaine **agriculture et territoires ruraux** représente 77 % du total des concours publics, soit 12,7 milliards d'euros (*figure 2*). Il regroupe les dépenses pour l'ensemble des soutiens économiques directs ou indirects au secteur agricole, et les dépenses pour les autres mesures de la politique agricole dont la finalité s'inscrit dans la problématique de la gestion durable de l'agriculture au sens large. Ce domaine est réparti en trois sous domaines :

– les *marchés et revenus agricoles* correspondent au premier pilier de la Pac (*voir dossier La Pac et le développement rural*). Ces concours bénéficient principalement aux grandes cultures (57 % des dépenses pouvant être affectées à un produit) et à la viande bovine (28 %) ;

– le *développement rural* correspond au deuxième pilier de la Pac. Les plus importantes dépenses pour le développement rural concernent les mesures agro-environnementales, l'installation des jeunes agriculteurs, la modernisation des exploitations et la compensation de handicaps naturels ;

– la *sécurité sanitaire des végétaux et des animaux*.

Le domaine **forêt** (354 millions d'euros) comptabilise les financements en faveur de la

forêt productive, en particulier pour la production de bois et de sa première transformation, les subventions de l'État versées à l'Office national des forêts (ONF) et les financements en faveur de l'aménagement de l'espace forestier.

Le domaine **enseignement et recherche** rassemble les financements tant en moyens qu'en personnels, de la recherche agronomique et de l'enseignement technique et supérieur relevant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP) (1 944 millions d'euros).

Le domaine **services généraux** (1 513 millions d'euros) enregistre les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement de l'administration centrale et des services déconcentrés du MAP, ainsi que des établissements publics placés sous sa tutelle (offices agricoles, CNASEA, ONF, etc).

Sur le long terme, le montant des concours publics pour l'agriculture et les territoires ruraux a progressé à un rythme élevé jusqu'à la réforme de la Pac en 1992 (*figure 3*). Le montant exceptionnellement élevé atteint en 1993 reflète le caractère transitoire de cette année : cumul des aides de la réforme de la Pac de 1992 avec celles du système antérieur. À compter de 1994, ces dépenses se stabilisent autour de 12,5 milliards d'euros. Les aides relatives au développement rural se renforcent légèrement depuis la mise en place du règlement de développement rural en 2000.

Depuis 1990, compte tenu de la diminution du nombre d'actifs, le montant moyen par actif des concours publics en faveur de l'agriculture et des territoires ruraux a fortement progressé. Il a augmenté de 80 % en termes réels pour atteindre 13 400 euros en 2005. ■

Définitions

Concours publics à l'agriculture : ensemble des dépenses budgétaires exécutées au cours d'une année civile en faveur du secteur agricole. Ils comprennent les dépenses du budget du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (à l'exception de celles qui sont spécifiques à la pêche et à l'aquaculture marine), les autres dépenses de l'État en faveur du secteur agricole et les dépenses du budget de l'Union européenne dans le cadre de la politique agricole commune (Pac).

Pour en savoir plus

- « Les concours publics à l'agriculture », document annuel publié à l'automne.
- Information rétrospective sur : <http://www.agriculture.gouv.fr>, rubrique « Ressources/Budget-Financement/Concours publics agriculture ».

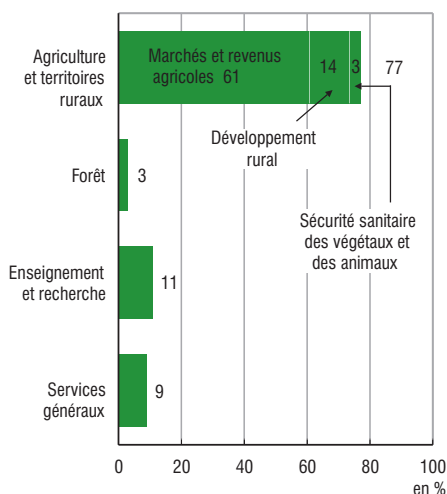
1. Concours publics à l'agriculture

Les concours publics à l'agriculture	1990	2001	2002	2003	2004	2005	dont budget UE 2005 en %	2005 UE
1 - Agriculture et territoires ruraux	8 530	12 567	12 672	13 007	12 458	12 651	82	10 363
11 - Marchés et revenus agricoles	6 676	10 028	9 994	10 179	9 852	10 066	92	9 236
Régulation des marchés	4 751	2 016	1 970	1 710	1 337	1 361	78	1 057
Aides liées aux produits	805	6 942	7 023	7 186	7 406	7 724	97	7 479
Maîtrise de l'offre	398	586	570	594	461	575	89	511
Organisation et modernisation des filières	104	129	187	151	180	136	81	110
Actions de promotion et qualité des produits	55	119	109	104	98	80	9	7
Aide alimentaire	188	128	90	107	106	90	80	72
Gestion des aléas de production et allègement des charges	376	108	45	326	264	99	0	0
12 - Développement rural	1 814	1 925	2 063	2 298	2 175	2 236	49	1 101
Installation, modernisation et maîtrise des pollutions	906	419	467	553	445	459	37	171
Cessation d'activité en agriculture	180	146	120	106	102	89	14	13
Compensation de handicaps naturels	316	434	454	464	489	528	50	263
Mesures agroenvironnementales	7	327	458	602	542	559	53	294
Aménagement et protection de l'espace rural et activités hippiques	305	540	491	521	531	552	59	323
Transformation et commercialisation des produits agricoles	101	60	75	53	65	50	76	38
13 - Sécurité sanitaire des végétaux et des animaux	40	613	615	530	432	350	7	26
Service public de l'équarissage	0	420	413	362	266	229	0	0
Lutte contre les maladies des végétaux et des animaux	40	193	202	168	166	120	21	26
2 - Forêt	307	462	530	422	467	354	14	51
3 - Enseignement et recherche	1 009	1 777	1 802	1 859	1 851	1 944	0	3
4 - Service généraux	841	1 397	1 414	1 449	1 441	1 513	0	2
Total	10 687	16 202	16 417	16 736	16 218	16 462	63	10 418

Unité : million d'euros.

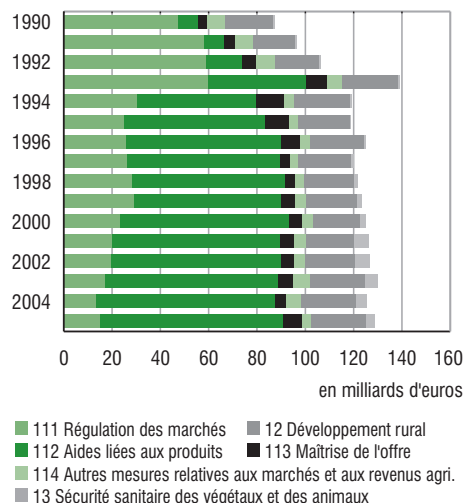
Source : MAP.

2. Répartition des concours publics à l'agriculture en 2004 par domaines



Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

3. Concours publics pour l'agriculture et les territoires ruraux par ensembles depuis 1990



Source : ministère de l'Agriculture et de la Pêche.